CHÊNE-BOUGERIES



Rapport d'activité 2025

Commune de Chêne-Bougeries

1er juin 2025 – 31 mai 2026

Seule la version électronique sur le site internet *chene-bougeries.ch* fait foi.

SOMMAIRE

POLITIQUE	3-9
RESSOURCES HUMAINES	10-11
BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE	12-17
POLICE MUNICIPALE	18-21
PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉCOLES	22-39
COHÉSION SOCIALE ET SANTÉ	40-49
CULTURE	50-58
TERRITOIRE, BIODIVERSITÉ ET MOBILITÉ	59-74
ÉTAT CIVIL	75-76
SPORT	77
FINANCES	78-92

POLITIQUE

COMPOSITION ET RÉPARTITION DES FONCTIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Florian Gross, maire

Dicastères :

- Administration
- Biodiversité et espaces extérieurs
- Finances, contrôle de gestion, qualités et risques
- Sports

Conseiller municipal de 2011 à 2020. Élu au Conseil administratif en 2020.

William Locher, vice-président

Dicastères :

- Bâtiments, infrastructures
- Logement
- Sécurité et mobilité

Conseiller municipal de 2020 à 2025. Élu au Conseil administratif en 2025.

Florence Lambert, membre

Dicastères :

- Cohésion sociale, santé et emploi
- Culture et manifestations
- Petite enfance, jeunesse et écoles
- Territoire

Conseillère municipale de 2015 à 2025. Élue au Conseil administratif en 2025.



Le Conseil administratif : William Locher, Florence Lambert, Florian Gross – juin 2025

CONSEIL MUNICIPAL

Composition au 31 mai 2026

Catherine Armand (Vert)
Léonard Béran (PLR)
Tina Bisanti (ALT)
Héloïse de Coulon (REN)
Anne Déruaz-Lombard (PLR)
Irénée Dupré la Tour (PLR)
Dario Giacomini (ICIHP)
Éric Grosshans (PLR)
Natalia Gschwind (PLR)
Jean-Michel Karr (ICIHP)
Jonathan Karnouk (PLR)
Marie-Thérèse Lamagat (ICIHP)
Antoine Locher (PLR)
Armelle Loiseau Moser (Vert)
Laurent Marty (ALT)
Anne Montfort (Vert)
Sandrine Ruffieux Inani (Vert)
Joël Salzmann (ICIHP)
Laurent Schmidt (PLR)
Monika Sommer (REN)
Éléonore Stoyanov (PLR)
Gabrielle Susin Johnson (Vert)
Gabriel Umstätter (Vert)
Olivier Urfer (REN)
Gaëlle Vultier-Grosjean (PLR)
Marc Wuarin (REN)
Martin Zürcher (PLR)

ALT = Alternatives pour Chêne-Bougeries – ICIHP = ici-chene-bougeries.ch / Hors partis – PLR = Parti libéral-radical de Chêne-Bougeries – REN = Renouveau chênois – Vert = Les Verts de Chêne-Bougeries

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Marc Wuarin, président ; Laurent Marty, vice-président ; Jean-Michel Karr, secrétaire ; Sandrine Ruffieux Inani, membre ; Éléonore Stoyanov, membre.

Le bureau du Conseil municipal s'est réuni 6 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

COMMISSIONS PERMANENTES 2025-2030

Composition au 31 mai 2026

Cohésion sociale, santé et sports
Tina Bisanti, présidente ; Anne Déruaz-Lombard, Dario Giacomini, Jonathan Karnouk, Armelle Loiseau Moser, Sandrine Ruffieux Inani, Marc Wuarin, Martin Zürcher

Bâtiments et infrastructures
Éric Grosshans, président ; Catherine Armand, Antoine Locher, Laurent Marty, Joël Salzmann, Éléonore Stoyanov, Gabrielle Susin Johnson, Olivier Urfer

Culture
Anne Déruaz-Lombard, présidente ; Natalia Gschwind, Marie-Thérèse Lamagat, Laurent Marty, Anne Montfort, Gabriel Umstätter, Olivier Urfer, Martin Zürcher

Finances et contrôle de gestion
Marc Wuarin, président ; Irénée Dupré la Tour, Jonathan Karnouk, Jean-Michel Karr, Antoine Locher, Laurent Marty, Anne Montfort, Gabriel Umstätter

Petite enfance, jeunesse et écoles
Anne Montfort, présidente ; Léonard Béran, Tina Bisanti, Héloïse de Coulon, Dario Giacomini, Armelle Loiseau Moser, Laurent Schmidt, Gaëlle Vultier-Grosjean

Nature, environnement et biodiversité
Sandrine Ruffieux Inani, présidente ; Tina Bisanti, Anne Déruaz-Lombard, Héloïse de Coulon, Natalia Gschwind, Jonathan Karnouk, Joël Salzmann, Gabrielle Susin Johnson

Territoire, urbanisme et mobilité
Jean-Michel Karr, président ; Catherine Armand, Léonard Béran, Éric Grosshans, Antoine Locher, Laurent Marty, Monika Sommer, Gabrielle Susin Johnson

Mobilité et sécurité
Laurent Schmidt, président ; Irénée Dupré la Tour, Marie-Thérèse Lamagat, Laurent Marty, Sandrine Ruffieux Inani, Monika Sommer, Éléonore Stoyanov, Gabriel Umstätter

Ad hoc Maison de la culture et de la musique
Laurent Marty, président; Éric Grosshans, Jean-Michel Karr, Antoine Locher, Gabriel Umstätter, Olivier Urfer, Martin Zürcher

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin
Désignés par
le Conseil municipal : Catherine Armand, Tina Bisanti, Dario Giacomini, Natalia Gschwind, Monika Sommer
le Conseil administratif : Florian Gross

Déléguées au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries
Désignées par
le Conseil municipal : Anne Déruaz-Lombard
le Conseil administratif : Florence Lambert

Délégués au Chêne-Bougeries Natation
Désignés par
le Conseil municipal : Gérard Jolimay
le Conseil administratif : Florian Gross

Délégués au journal « Le Chênois »
Désignés par
le Conseil municipal : Gabriel Umstätter, Olivier Urfer
le Conseil administratif : Florence Lambert

Délégués aux Éditions chênoises
Désignés par
le Conseil municipal : Dominique Messerli
le Conseil administratif : Florence Lambert

Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement
Désignés par
le Conseil municipal : Tina Bisanti, Jean-Michel Karr, Gabrielle Susin Johnson, Marc Wuarin
le Conseil administratif : William Locher

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX 2025-2026

Lundi 2 juin 2025 - séance d'installation du CM

1. Ouverture de la séance par la doyenne d'âge - Allocution
2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 validant les élections des Conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la feuille d'avis officielle du 28 mars 2025
3. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant la doyenne d'âge
4. Élection du président ou de la présidente du Conseil municipal
5. Prestation de serment de la doyenne d'âge
6. Élection du bureau du Conseil municipal
7. Intitulé et composition des commissions permanentes
8. Élection des présidents des commissions
9. Élection des membres du Conseil de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement
10. Élection des délégués au Conseil intercommunal du Centre Sportif Sous-Moulin
11. Élection du délégué au PasSage41
12. Élection des délégués au Comité du journal « Le Chênois »
13. Élection du délégué aux Éditions Chênoises
14. Élection du délégué à Chêne-Bougeries Natation

Jeudi 25 septembre 2025 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2025.
2. Prestation de serment de Ingrid Hunkeler, Maria Anna Hutter et Dejan Djuric, en tant que conseillers municipaux suppléants
3. Communications du Bureau
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Présentation du projet de budget communal 2026
7. Proposition du Conseil administratif :
 7.1. Délégation de compétences au Conseil administratif pour préaviser les demandes de naturalisation d'étrangers de plus de 25 ans
8. Désignation de la société Berney Associés SA en tant qu'organe de révision de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement
9. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 27 novembre 2025 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025
2. Prestation de serment de Kaloyan Koev en tant que conseiller municipal suppléant
3. Élection au sein du Conseil de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement
4. Communications du Bureau
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Communications du Conseil administratif
7. Propositions du Conseil administratif :
 - 7.1 Budget 2026 - indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs : vote
 - 7.2 Budget 2026 - budget administratif : vote
 - 7.3 Versement d'une contribution au FIDU, destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : vote du crédit d'investissement et de financement (1 531 100 francs TTC)
 - 7.4 Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement : approbation des comptes 2024
 - 7.5 Modification du but de la délibération votée le 8 février 2024 relative à l'acquisition d'un véhicule initialement destiné à la compagnie des sapeurs-pompiers, mais lequel sera finalement affecté au service des routes : vote
 - 7.6 Approbation du projet de 4e mise à jour du plan directeur cantonal 2030
8. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 18 décembre 2025 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025
2. Prestation de serment de Julie Fahy et Anne Montfort en tant que conseillères municipales suppléantes
3. Communications du Bureau
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Propositions du Conseil administratif
 - 6.1 Maison sise chemin CASTAN 9 – réalisation de travaux en vue de l'accueil des futurs occupants de la maison : vote d'un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 570 000 francs
 - 6.2 Centre sportif de Sous-Moulin – DT 204 – rénovation des courts de tennis 1 et 2 : vote d'un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 75 000 francs
 - 6.3 Ouverture d'un crédit complémentaire pour divers crédits d'engagement terminés au 31 décembre 2024, et présentant des dépassements d'un montant de 2 051 127,44 francs
7. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 19 février 2026 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025
2. Prestation de serment de Armindo Fernandes en tant que conseiller municipal suppléant
3. Communications du Bureau
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Proposition du Conseil administratif
 - 6.1 Jardin d'enfants Le Petit Manège – réaménagement des espaces extérieurs : vote d'un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 275 000 francs
7. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 26 mars 2026 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 février 2026
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation des comptes annuels 2025
6. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 21 mai 2026 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2026
2. Prestation de serment de Anne Montfort en tant que conseillère municipale
3. Communications du Bureau
4. Élection des membres du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1er juin 2026 au 31 mai 2027
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Communications du Conseil administratif
7. Propositions du Conseil administratif :
 - 7.1 Approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025 : vote
 - 7.2 Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement : approbation des comptes 2025
 - 7.3 Maison de la culture et de la musique (MCM) au chemin de la Bessonnette - honoraires pour le développement du projet, de la demande d'autorisation de construire et de la réalisation des appels d'offres : vote d'un crédit d'étude et de financement d'un montant de 2 760 000 francs, toutes taxes comprises (TTC)
 - 7.4 Réaménagement du chemin CASTAN en relation avec sa mise en séparatif de la partie sud : vote d'un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 2 222 000 francs (TTC)
8. Motions, questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

RESSOURCES HUMAINES

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

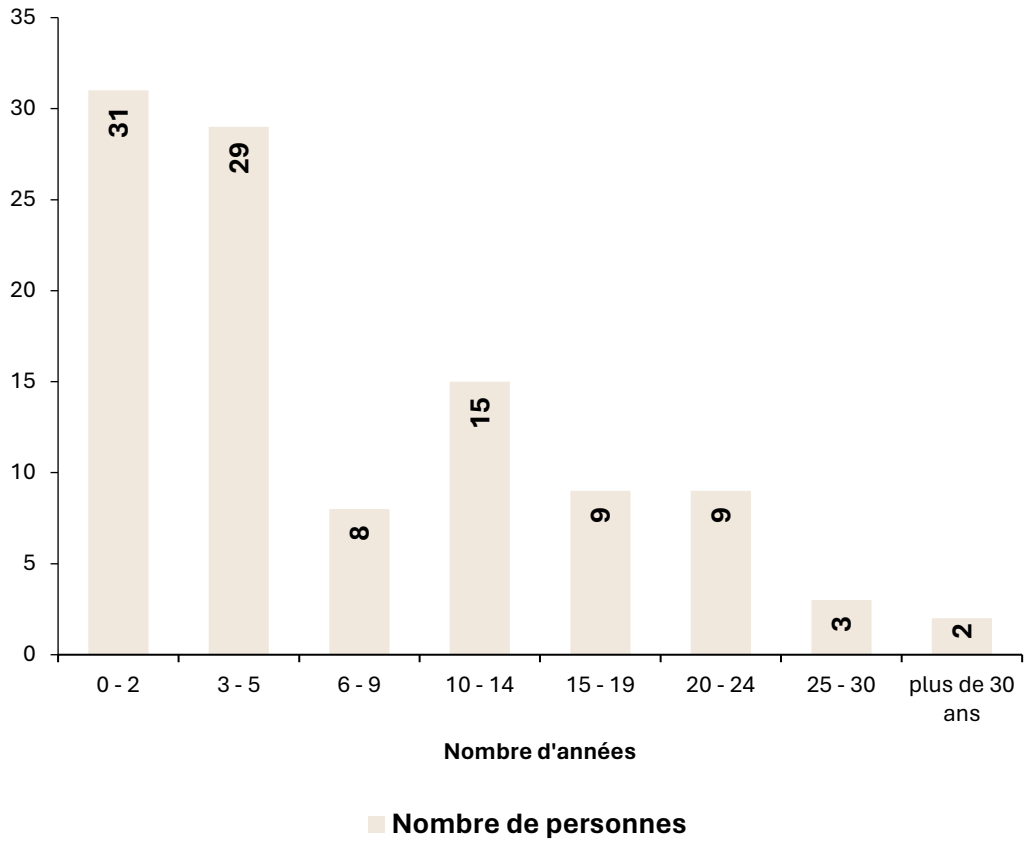
L'administration communale comprend 106 collaboratrices et collaborateurs. Elle est dirigée par Nikola Blagojevic, secrétaire général et secrétaire du Conseil administratif.

STATISTIQUES

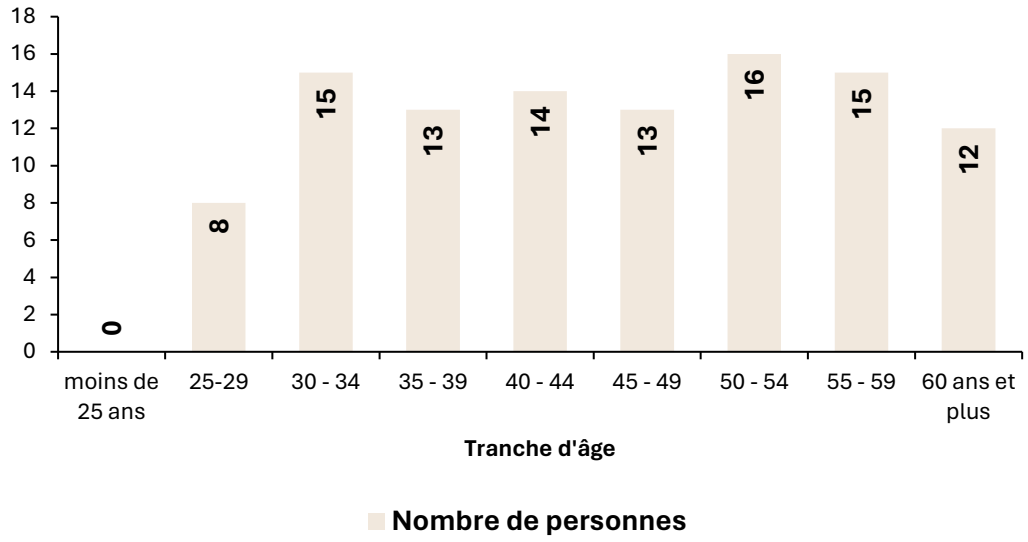
L'effectif total est de 106 employés, comprenant 48 femmes et 58 hommes. Le taux d'activité moyen est de 85 %.

Durant la période des vacances scolaires, 38 jobs d'été ont été proposés, contribuant ainsi à offrir une première expérience professionnelle à de nombreux jeunes. Par ailleurs, une quinzaine de stages ont été organisés afin de favoriser l'insertion professionnelle et le développement des compétences.

Ancienneté

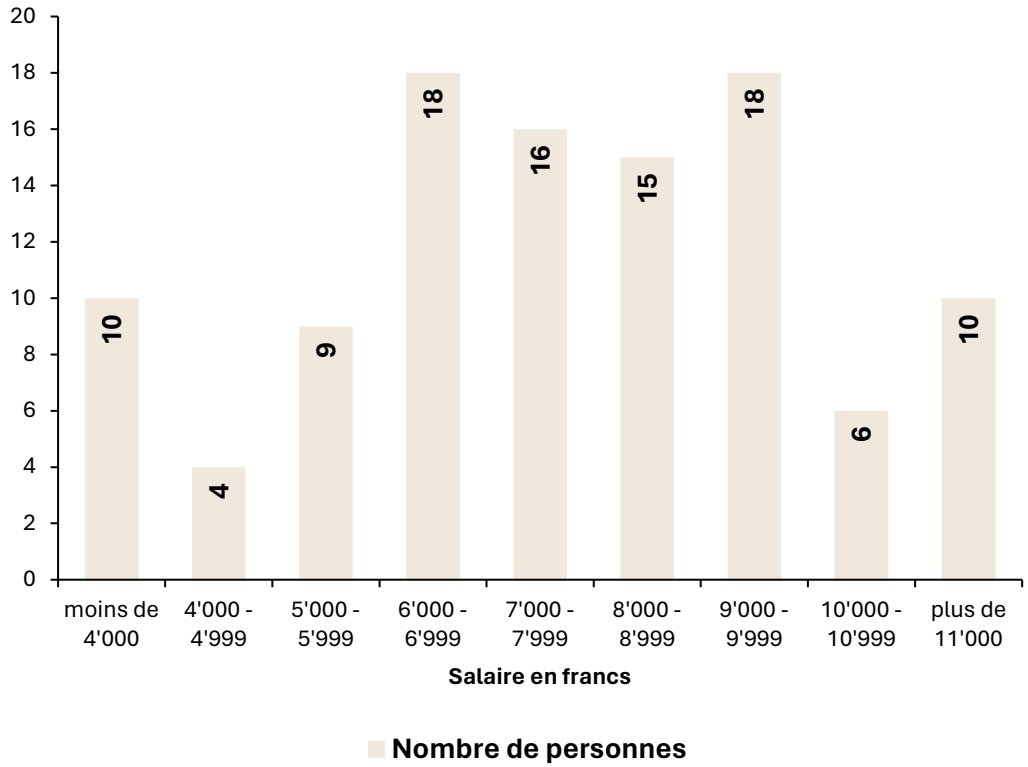


Tranches d’âge



Salaire médian

Le salaire médian est de 7'505,83 francs.



BÂTIMENTS, INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE

AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET NOUVEAUX PROJETS

Maison sise chemin CASTAN 9 – réalisation de travaux

Lors de sa séance du 22 mai 2025, le Conseil municipal a approuvé une délibération visant à ouvrir au Conseil administratif un crédit de 9 950 000 francs destiné à l'acquisition de deux biens fonciers situés aux numéros 9 et 9A du chemin CASTAN.

Pour mémoire, le bien sis au chemin CASTAN 9A est grevé d'un droit d'habitation au bénéfice des vendeurs jusqu'à leur décès, tandis que celui sis au chemin CASTAN 9 est libre d'occupants et immédiatement disponible pour la Commune. Le Conseil administratif prévoit d'affecter le sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier étage de cette maison à la Ludothèque et le dernier étage à l'association Horizons nouveaux. Ces deux associations ont accueilli cette proposition avec enthousiasme. Afin de garantir des conditions d'accueil optimales, des travaux sont indispensables. Bien que la maison soit globalement en bon état, elle nécessite une mise en conformité (feu, électricité, etc.) et un rafraîchissement général. Des aménagements spécifiques doivent également être réalisés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Enfin, la piscine extérieure désaffectée doit être démolie et rebouchée.

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et de financement d'un montant arrondi à 570 000 francs a été voté.

Réaménagement des espaces extérieurs du jardin d'enfants Le Petit Manège

Le jardin d'enfants Le Petit Manège est situé dans le quartier de la Gradelle. Il propose 28 places d'accueil pour les enfants de 2 à 4 ans. Actuellement, l'établissement dispose d'environ 245 m^2 d'espace extérieur, sans aménagement particulier, recouvert d'un sol souple friable nécessitant un remplacement pour garantir la sécurité des enfants. Cet espace ne comporte pas de zone ombragée et une partie doit être régulièrement condamnée en raison de la chute de fruits (près de 500 g chacun) provenant d'un oranger des Osages, ce qui représente un risque pour les enfants. Face à ces constats, la Commune a mandaté un bureau d'architectes-paysagistes afin de concevoir un projet conforme aux besoins des enfants, exprimés par le personnel de l'établissement.

Ce projet prévoit principalement les aménagements suivants :

- Remplacement du revêtement et augmentation des surfaces perméables
- Mise en place d'une protection pour la chute des fruits de l'oranger
- Réorganisation des accès au jardin avec de nouvelles plantations
- Création d'écrans végétaux entre le jardin d'enfants et le reste du quartier
- Aménagement de deux grandes zones de jeux adaptées aux classes d'âge
- Installation d'un point d'eau extérieur.

En raison de ce qui précède, un crédit d'investissement et de financement d'un montant de 275 000 francs a été voté.

ROUTES ET CIMETIÈRE

L'équipe des routes et cimetière était composée de neuf collaborateurs. Afin de maintenir leurs connaissances à jour, les collaborateurs suivent régulièrement des formations continues. Ils ont notamment participé à une formation concernant l'utilisation des extincteurs.

Projets divers

À l'instar des années précédentes, le service a poursuivi sa collaboration active avec plusieurs services communaux, notamment le service petite enfance, jeunesse et école ainsi que le service culture et manifestations, dans le cadre de diverses manifestations et expositions. Cette collaboration a notamment porté sur la réalisation de fresques murales et au sol, l'organisation de vide-greniers, de manifestations sportives, de buvettes et buffets canadiens, ainsi que de la Biennale.

Le service a également mené de nombreux chantiers de réparation et d'entretien, notamment la création et la réfection de clôtures dans les écoles et les parcs, ainsi que la réalisation d'aménagements de chemins en zone de rencontre. Tout au long de l'année, les équipes sont par ailleurs intervenues pour assurer l'entretien et la réparation du mobilier urbain sur l'ensemble du territoire communal.

Le projet de réaménagement de la place Rigaud « Vous fêtes la place » a également mobilisé les compétences et le savoir-faire des collaborateurs pour la conception et la réalisation de divers éléments de mobilier urbain.

En matière de sensibilisation environnementale, le service a pris part à des démarches participatives visant à promouvoir le tri des déchets dans les écopoints, en collaboration avec ECO21 et les ambassadeurs du tri présents sur différents sites de collecte.

Il a également contribué à la mise en œuvre du *Water Lover Challenge*, la grande collecte de mégots, en assurant le soutien logistique nécessaire à son bon déroulement.



Démarche participative au tri – Ecopoint de Conches

Dans le cadre des objectifs de réduction de l'empreinte carbone de ses activités, le service poursuit le renouvellement progressif de son parc de machines. À cet égard, une petite balayeuse thermique sera prochainement remplacée par une balayeuse électrique.

En février, et pour la 3e année consécutive, le service a par ailleurs participé à la réinstallation d'une patinoire éphémère sur la place Colonel-Alfr. AUDÉOUD. Cette initiative a rencontré un vif succès auprès de la population et a particulièrement réjoui les plus jeunes usagers.

Entretien divers – génie civil

Des travaux de marquages, parcours didactiques et sécurité dans certains préaux des écoles, mais également des réparations sur chaussées ont été exécutés par le service.

Manifestations diverses

Durant l'année, les collaborateurs ont été sollicités à plusieurs reprises afin d'apporter leur soutien logistique dans le cadre des manifestations communales qui ont eu lieu en extérieur (promotions scolaires, fête nationale du 1er août, concerts au parc, diverses animations au parc Stagni, festival Deschênés et fête de la Saint-Nicolas), ainsi que pour d'autres événements dans la commune.

Ils ont également participé à la distribution de pommes et pommes de terre en faveur des ménages les plus modestes de la commune.



Réalisation d'une passerelle temporaire – Pont-de-Ville

PARCS ET PROMENADES

L’équipe des parcs et promenades était composée de 11 collaborateurs.

Aménagements

Cimetière

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre, des bacs à sable ont été installés au cimetière communal. Cette mesure vise à limiter la présence d'eau stagnante et à réduire les risques de prolifération de cette espèce invasive.

Parc Mirany

L’équipe a procédé au remplacement des troncs de chêne servant de support aux statues des lièvres situées à l’entrée du parc. Cette intervention était nécessaire en raison de l’état de dégradation avancé des troncs existants, qui présentaient des signes de pourrissement et ne garantissaient plus les conditions de sécurité requises pour la fixation des œuvres.

Parc Stagni – étang

Des travaux d'amélioration de la parcelle de l’étang du parc Stagni ont été réalisés. Ceux-ci comprenaient sa sécurisation, ainsi que l'installation d'une main courante, permettant d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des usagers.



Réalisation de la main courante de l’étang – avant/après

État civil Chêne-Bougeries-Voirons
Le service a réalisé un massif de fleurs de saison sous les bouleaux, en remplacement des gravillons blancs et noirs existants. Cette transformation contribue à l'embellissement du site et offre aux visiteurs un cadre plus accueillant.

Avenue GIDE
Une intervention de rénovation paysagère a été effectuée sur l'avenue GIDE avec la plantation de nouvelles vivaces mieux adaptées aux conditions ombragées du site. Cet aménagement permettra un meilleur développement des plantes tout en améliorant l'esthétique du massif.

Plantations

Dans le cadre du projet *+1000 arbres en dix ans* et des mesures de compensation environnementale, le service a procédé à la plantation de 16 arbres sur le territoire communal. En complément, 35 arbustes ont été plantés dans différents secteurs de la commune afin de renforcer la qualité paysagère des espaces verts et de favoriser la biodiversité locale.

Par ailleurs, 75 nouveaux plants sont venus enrichir la micro-forêt située au cimetière, à proximité du chemin du Petit-Pont. Sélectionnées pour leur résistance et leur capacité d'adaptation aux contraintes spécifiques du site, ces essences présentent des conditions favorables à leur implantation durable et à leur développement à long terme.

Ces différentes interventions s'inscrivent dans la volonté de la Commune de renforcer le patrimoine arboré, de favoriser la biodiversité et d'adapter les espaces verts aux défis climatiques actuels.


Massif de l'état civil

Événements

Biennale

Le service des parcs et promenades en collaboration avec le service des routes a participé activement à l'organisation de la Biennale en assurant la mise en place et la désinstallation des œuvres installées le long de la Voie verte. Les collaborateurs ont également apporté leur soutien logistique pour la réalisation de l'œuvre située sous le pont de Cologny, contribuant ainsi au bon déroulement de cette manifestation culturelle.

1er août – Fête nationale

À l'occasion des célébrations du 1er août, le service a procédé à la création d'un massif floral éphémère ainsi qu'à la plantation et à l'installation de plusieurs bacs à fleurs destinés à décorer les lieux des festivités et à valoriser les espaces publics.

Festival DesChênés

Dans le cadre du festival DesChênés et des animations destinées au jeune public, le service a conçu et fabriqué 200 petits hôtels à insectes. Ces réalisations ont servi de support à un atelier participatif, animé par les collaborateurs, permettant aux enfants de découvrir la biodiversité ainsi que l'importance des insectes auxiliaires.



Réalisation des hôtels à insectes

POLICE MUNICIPALE

La sécurité de proximité et la résolution de problèmes guident l'action de la police municipale de Chêne-Bougeries.

Ses missions sont régies par la Loi sur les agents de police municipale (LAPM, F 1 07) et son règlement d'application (RAPM, F 1 07.01).

HORAIRES DU SERVICE

En 2025, les horaires du service de la police municipale ont été les suivants :

- Ouverture du service (accueil, téléphone, terrain) :
 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
- Agents en patrouille : en soirée - excepté le dimanche, de manière aléatoire en fonction des problématiques et des besoins.

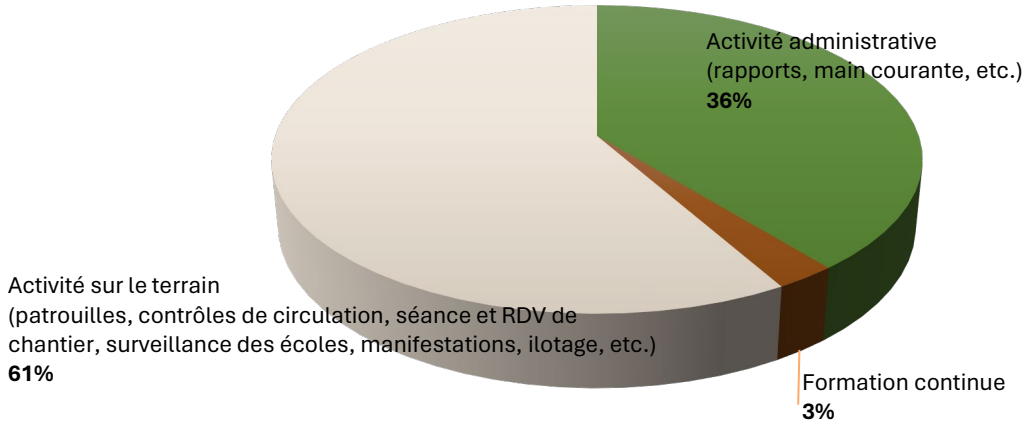
EFFECTIF DU SERVICE

En 2025, le service était composé de :

- 8 agents de police municipale
- 3 auxiliaires de sécurité (contrôleurs du stationnement)
- 1 secrétaire
- 8 patrouilleurs scolaires.

ACTIVITÉS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

- Assurer la présence policière de proximité, la prévention et la répression des comportements inappropriés sur la voie publique, ainsi que le suivi judiciaire dans les domaines spécifiés par le Ministère public (MP).
- Appliquer la Loi sur les agents de police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM).
- Veiller au respect des réglementations communales, cantonales et fédérales.
- Assurer la sécurité lors des événements importants de la commune et prodiguer des recommandations aux autres organisateurs.
- Réagir et intervenir en accord avec leurs prérogatives selon les demandes des citoyens, des services communaux ou de la Centrale d'engagement, de coordination et d'alarme (CECAL - 117), notamment pour gérer les conflits, les questions et les doléances.
- Assurer la prévention, les verbalisations et les dissuasions en matière de circulation routière, de la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), de la police rurale, etc.
- Organiser des mesures de prévention spécifiques à l'intention des jeunes, de la crèche au secondaire II. Mettre en œuvre des actions en lien avec la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), proposer des cours adaptés en se conformant aux orientations des directions et du préposé cantonal de la prévention, travailler en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et l'unité de proximité (UPROX) de la gendarmerie pour le cycle d'orientation par exemple.
- Assurer le suivi judiciaire en autonomie dans les prérogatives déléguées par le Ministère public et le Tribunal des mineurs. Rédaction de rapports d'interpellation en cas de remise à la Gendarmerie.



Séances d'information et de prévention

- 252 heures de cours et d'actions de prévention, tous degrés confondus, soit de la crèche au secondaire II
- 20 heures d'actions et de prévention auprès des aînés de la commune.

Prévention vols et cambriolages

122 opérations tranquillité absences à la demande des citoyens ont été effectuées par les agents (informations sur le processus de demande).

Des conseils préventifs à domicile ont également été proposés aux victimes de cambriolages à domicile.

Lutte contre les incivilités routières

	Juin 2025 à mai 2026
Amendes d'ordre (APM et AUX)	11 033
Rapports de contravention	107

En parallèle, des radars préventifs ont été régulièrement placés dans différents secteurs de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée.

DOSSIERS ET INTERVENTIONS

Quelque 1 708 inscriptions dans la main courante à la suite d'enquêtes et/ou interventions ont été traitées par le service. Les affaires de police ou à caractère judiciaire sont inscrites dans la main courante de la police cantonale.

La liste des dossiers ou interventions traités par le service et mentionnée ci-dessous concerne uniquement les événements répertoriés dans la main courante communale (liste non exhaustive) :

Catégories	**Juin 2025 à mai 2026**
Stationnement (Loi fédérale sur la circulation routière)	111
Haies/arbres/chardons	33
Commandement de payer	90
Salubrité publique, dépôt sauvage	19
Contrôles de circulation (Loi fédérale sur la circulation routière)	70
Personne/véhicule suspect	53
Incivilités	14
Animaux	27
Doléances (Loi fédérale sur la circulation routière)	27
Point de contact*	26
Prévention/dissuasion	25
Chantier	23
Objets trouvés	23
Dégâts/objets/sur la chaussée	13

ACTIVITÉS DES AUXILIAIRES DE SÉCURITÉ

- Appliquer les règles de stationnement dans leur sphère de compétence
- Suivre la directive communale pour réserver des places de stationnement sur la voie publique
- Apporter un support administratif pour le poste : gestion de la caisse, à l'accueil, au téléphone
- Apporter un appui auprès des agents de la police municipale pour des missions de régulation de circulation
- Remplacer les patrouilleurs scolaires en cas de besoin.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle clé au service de la population. Souvent premier point de contact pour les citoyens, il recueille les informations nécessaires et les transmet aux agents de police municipale en patrouille, afin d'assurer un traitement efficace des demandes, réquisitions et interventions.

PATROUILLES SCOLAIRES

Huit patrouilleuses et patrouilleurs scolaires veillent à la sécurité des élèves sur le chemin de l'école tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques.

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉCOLES

En 2025, le service petite enfance, jeunesse et écoles comprenait un responsable et deux collaboratrices.

PETITE ENFANCE

Bureau de la petite enfance (BuPE)

Le bureau de la petite enfance (BuPE) accueille les familles et soutient le travail de chaque structure d'accueil de la petite enfance (SAPE) subventionnée par la Commune. Tout comme les années précédentes, les demandes d'inscription pour une place dans une SAPE ont été nombreuses.

L'équipe, chargée des inscriptions et de la facturation des frais de pensions, a constitué et traité plus de 330 dossiers, calculé la centaine d'écolages des institutions dont elle gère la facturation, expédié plus de 900 factures, 139 rappels, et a reçu de nombreux parents pour traiter des questions liées à la facturation et aux inscriptions.

Durant l'année scolaire 2025-2026, 277 enfants ont été accueillis dans les espaces de vie enfantine (EVE) subventionnés par la Commune de Chêne-Bougeries — La Maternelle, Le Nouveau Prieuré, J.-J.-RIGAUD, Challendin et Vallon — tandis que 56 enfants ont fréquenté le jardin d'enfants Le Petit Manège.

À l'issue du processus de traitement des dossiers d'inscription et d'attribution des places pour la rentrée scolaire d'août 2026, 333 enfants ont pu être accueillis au sein des structures de la petite enfance.

Le BuPE est également présent et actif au sein des différents organismes cantonaux du domaine de la petite enfance et siège au Conseil de fondation chargé de la gestion de l'EVE La Maternelle, en partenariat avec le service de la petite enfance de la ville de Genève.

Aide exceptionnelle

Le Conseil administratif a décidé de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2026, l'octroi de l'aide exceptionnelle pouvant être versée par la Commune, afin de pallier le manque de places en crèche sur le territoire communal.

Cette aide vise à soutenir financièrement les parents domiciliés sur la commune, ayant recours à l'une des solutions privées de garde préscolaire telle qu'un espace de vie enfantine privé, une école privée prenant en charge des enfants d'âge préscolaire ou une nourrice au domicile de l'enfant (sous contrat de droit privé). Dans le cadre de cette prolongation, le Conseil administratif a adapté l'un des critères d'attribution en réduisant le délai d'inscription sur la liste d'attente de 18 à 15 mois.

Le montant versé, pouvant s'élever à 1 200 francs par mois, est fixé en fonction du taux de fréquentation ou selon le taux d'activité du contrat de travail.

Ainsi, la Commune de Chêne-Bougeries aura versé 112 950 francs aux 18 familles bénéficiaires de cette aide exceptionnelle pour la période concernée.

Espaces de vie enfantine (EVE)

EVE La Maternelle

L'EVE La Maternelle dispose de 54 places d'accueil destinées aux enfants âgés de quatre mois à quatre ans. Son financement est assuré conjointement par les Communes de Genève et de Chêne-Bougeries. Cette dernière contribue au financement de 25 places d'accueil.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 96,6 % pour 28 enfants accueillis. Pour la période concernée, l'équipe éducative a structuré son projet pédagogique autour de trois axes complémentaires :

- Le développement de la motricité globale et fine
- L'encouragement de l'autonomie par l'approche « Aide-moi à faire tout seul », inspirée entre autres de la pédagogie Montessori
- Le développement de la référence/coréférence.

Ces choix reflètent une vision de l'enfant comme acteur de son propre développement. Les projets menés durant cette période ont permis à l'équipe de se recentrer sur son projet pédagogique, socle de sa pratique éducative. Parmi eux figure la poursuite du projet consacré à l'alimentation :

- La diversification des menus avec une introduction progressive de nouveaux aliments, textures et saveurs
- La valorisation d'une production biologique et locale avec notamment un approvisionnement en produits labélisés GRTA
- L'implication active des enfants par la mise en place de moments de découverte sensorielle et d'ateliers culinaires simples
- La ritualisation des moments de repas en instaurant un cadre calme, convivial et structurant.

L'équipe a également lancé le projet « Relation à la famille » qui vise à approfondir et à formaliser les modalités de collaboration entre l'institution et les parents, avec comme axes prioritaires :

- Le renforcement de la communication quotidienne lors des temps de transition (accueil le matin et départ le soir)
- Le développement d'outils de communication adaptés comme le carnet de liaison, les affichages thématiques ou les supports numériques.

En matière d'activités, les enfants ont participé au festival Petit Black Movie, assisté à une lecture de contes organisée par la Croix-Rouge et découvert le Jardin de Noël au bord du lac. Ils ont également assisté à un concert de violoncelle dans les locaux de l'institution ainsi qu'au spectacle « La soupe aux cailloux », offert par la Commune.

Les animations musicales des Ateliers du Chat-Bleu, financées par la Commune, ont continué d'être proposées chaque semaine à tous les groupes. Enfin, les traditionnelles courses d'école de juin ont permis aux plus jeunes de visiter le Jardin botanique, tandis que les plus grands se sont rendus au Parc Aventure.

EVE Vallon

L'EVE Vallon est une structure qui offre 48 places réparties en groupes multiâges.

Pédagogie
Cette année a confirmé la conviction que l'accueil du jeune enfant ne se limite pas à proposer des activités. Il repose sur une véritable réflexion autour de la place de l'enfant dans la société et demande aux membres de l'équipe une grande capacité d'adaptation, d'observation, d'engagement et de créativité. Sécuriser émotionnellement un bébé et l'accompagner dans ses premières découvertes sensorielles tout en soutenant l'autonomie d'un enfant plus âgé nécessite des compétences multiples, souvent discrètes, mais essentielles, que les professionnelles mettent en œuvre chaque jour.

Au quotidien, elles ont su créer des univers immersifs permettant à chaque enfant de développer sa personnalité, d'explorer librement les différents espaces, de trouver sa place dans le groupe et de grandir à son rythme dans un environnement sécurisant et stimulant. Les aménagements de la crèche sont modifiés chaque trimestre afin de nourrir la curiosité naturelle des enfants et de soutenir leurs apprentissages.

Projets et temps forts
L'année 2025-2026 a été marquée par un fort engagement de l'équipe éducative et par le développement de projets porteurs de sens en lien avec les valeurs institutionnelles. Parmi ces temps forts :

- Le projet mené avec SILVIVA dans le cadre du programme *Dehors à petits pas*
- La collaboration avec l'équipe communale des parcs et promenades à travers des activités de jardinage
- La participation au festival DesChênés
- En décembre : activités festives quotidiennes, spectacle de magie, initiation aux arts du cirque et partage culinaire.

Par ailleurs, deux avancées institutionnelles importantes ont marqué l'année : l'obtention du label *Fourchette verte des tout-petits*, reconnaissant l'attention portée à une alimentation équilibrée et adaptée, et le statut d'entreprise formatrice. Dès août 2026, la crèche accueillera deux apprentis en collaboration avec le parascolaire.

Activités proposées aux enfants
Tout au long de l'année, les enfants ont vécu de nombreuses expériences favorisant les explorations et les apprentissages : sorties, ateliers sensoriels, expériences créatives, activités en lien avec la nature, activités motrices et moments favorisant le vivre-ensemble et le partage.

En lien avec les propositions culturelles de la ville de Genève, les enfants ont pu participer à différentes découvertes culturelles, comme une sieste musicale au Grand Théâtre et une visite du musée de l'Illusion, favorisant l'éveil, la curiosité et l'ouverture au monde.

L'équipe de la crèche du Vallon s'attache également à accueillir les familles avec écoute et authenticité, consciente que derrière certaines demandes se cachent parfois des besoins d'accompagnement, de soutien ou simplement de reconnaissance dans leur rôle de parent.

Une année de découvertes et d'éveil
Au cours de cette première année, les activités ludiques et éducatives ont naturellement trouvé leur place dans cette philosophie joyeuse et inclusive. Parmi les moments forts de cette année, l'équipe éducative a pu proposer des ateliers créatifs (peinture, activités de manipulation, activités sensorielles), de la musique, des sorties, des activités motrices, ainsi que des projets de land art. Ces activités ont permis aux enfants de se développer dans un cadre enrichissant et d'accumuler des expériences uniques et valorisantes.

Le partage, valeur centrale du projet
Durant cette période, l'équipe éducative a mis l'accent sur le partage comme valeur fondatrice de la structure. De nombreux temps conviviaux ont été organisés pour célébrer des moments importants de la culture commune : fête de l'Escalade, goûter pour la fin de l'année civile et brunch autour d'une chasse aux œufs. Ces événements ont permis de renforcer les liens avec les familles et de partager des instants de convivialité et de plaisir. À l'occasion de la fête des voisins, les enfants ont proposé des jus d'oranges pressées par leurs soins aux membres de l'administration communale, ainsi qu'aux résidents de l'EMS des Marronniers et du Foyer du Vallon, cultivant ainsi un esprit de solidarité et de convivialité au sein de la communauté.

Découverte des métiers et liens
Dans le cadre du projet éducatif, les enfants ont eu l'occasion de rencontrer les jardiniers communaux, participant ainsi à la plantation de fleurs. Ces moments leur ont non seulement permis d'enrichir leurs connaissances pratiques, mais également de renforcer les liens avec des adultes de la communauté. Une rencontre avec un graffeur a également été possible et a permis de découvrir un lieu caché et une profession artistique.

Préparation à l'école, une transition en douceur
Pour accompagner les enfants dans la transition de la crèche à l'école, des temps d'échange avec le parascolaire ont été prévus. Ainsi, durant le mois de juin, les enfants se sont rendus quatre fois au parascolaire de l'école de Conches afin de se familiariser avec leur future vie scolaire.

EVE Nouveau Prieuré

L'EVE Le Nouveau Prieuré, situé au sein du complexe intergénérationnel du même nom, offre 63 places d'accueil destinées aux enfants dont les parents sont domiciliés ou exercent une activité professionnelle à Chêne-Bougeries. L'ensemble de ces places est subventionné par la Commune.

Pédagogie
Depuis 10 ans, l'EVE évolue au sein d'un environnement intergénérationnel réunissant un EMS, un foyer pour étudiants, un foyer pour personnes en situation de handicap et des logements. Ce cadre favorise un projet pédagogique innovant, basé sur les échanges entre générations et une collaboration étroite avec les partenaires du site.

L'année a été marquée par l'arrivée de Jessica Fortin en tant que directrice (1er juillet 2025) et la nomination de Dorothée Rabiller-Olivier comme adjointe pédagogique. Cette évolution a permis de renforcer la dynamique institutionnelle tout en assurant la continuité des actions éducatives. Les équipes ont poursuivi leurs formations continues et participé à des réflexions pédagogiques régulières. L'EVE maintient également son rôle formateur à travers l'accueil de stagiaires.

Activités proposées aux enfants
L'intergénérationnel a constitué un axe prioritaire, avec de nombreuses activités favorisant les échanges : sorties culturelles, ateliers sensoriels, événements festifs, marché de Noël, etc. Des outils pédagogiques ont été développés pour sensibiliser les enfants à la diversité.

Le groupe des Voyageurs (3-4 ans) a renforcé les ateliers autour des contes en partenariat avec le foyer de jour de Clair-Bois. Ces échanges riches ont reposé sur une forte implication de chacun, essentielle à la réussite du projet.

Les familles ont été activement impliquées grâce à des ateliers animés par les parents (histoires en mouvement, cuisine, arts, etc.), très appréciés des enfants et des adultes. Le soutien mis en place dans le cadre de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, notamment dans les groupes des Voyageurs (3-4 ans) et des Aventuriers (2-3 ans) a permis d'adapter les pratiques aux besoins éducatifs particuliers, favorisant un accompagnement de qualité, inclusif et bénéfique pour l'ensemble du groupe.

Une journée dédiée à la communication non violente (CNV) a permis aux équipes d'acquérir des outils concrets et de renforcer la cohésion. Sur le plan institutionnel, plusieurs démarches de valorisation ont été réalisées (OCIRT, SCAV), accompagnées d'un travail approfondi sur la santé et la sécurité au travail.

Projets et temps forts
Plusieurs projets culturels ont été menés tout au long de l'année, offrant aux enfants des expériences riches et variées :

- Bibliothèque des Eaux-Vives et journée de la lecture à voix haute
- Sorties à la Maison de la créativité et projet en partenariat avec la Haute école de travail social (HETS)

- Participation à la semaine *Voyage autour de la culture*, renforçant l'accès des enfants à des expériences diversifiées
- Ateliers sensoriels, activités festives et échanges intergénérationnels au quotidien.

Perspectives
L'année s'inscrit dans la préparation des 10 ans du Nouveau Prieuré qui aura lieu le 17 septembre 2026, favorisant les collaborations et la mise en place d'événements fédérateurs pour l'ensemble de la communauté du site.



EVE Jean-Jacques Rigaud

L'EVE Jean-Jacques Rigaud accueille 36 enfants âgés de quatre mois à quatre ans révolus, répartis en trois groupes multiâges de douze enfants chacun. Cette année encore, la vie de la crèche a été rythmée par de nombreux projets, rencontres et découvertes, permettant aux enfants d'explorer, de créer, de partager et de grandir ensemble.

La démarche *écocrèche* constitue un fil conducteur de l'année : les actions de sensibilisation à l'environnement se sont poursuivies avec le tri des déchets, la réduction du gaspillage, les bricolages avec du matériel de récupération et le jardinage.

Le projet *jardin* a permis aux enfants de découvrir la nature, les saisons et le plaisir de prendre soin du vivant. Ils ont planté des fleurs, des plantes aromatiques et chacun a pu semer une graine à ramener à la maison.

Projets et temps forts
Les temps forts du calendrier ont offert de belles occasions de réunir les enfants, les familles et l'équipe :

- La fête de l'Escalade, célébrée avec le traditionnel cortège et le cassage de la marmite
- La chasse aux œufs de Pâques, dans une ambiance joyeuse, et plusieurs cafés parents pour favoriser les échanges familiaux
- La fête de la famille (30 mai) autour du thème des explorateurs : petit déjeuner partagé, ateliers (yoga, chasse au trésor, kits d'explorateur), spectacle de bulles géantes
- *La grande lessive* est une installation artistique éphémère sur le thème *Le jeu du Je-Nous* — les familles ont pu découvrir les œuvres réalisées par les enfants
- Le spectacle *La soupe aux cailloux* délicieux par la compagnie des Croquettes, très apprécié des enfants et de l'équipe
- La semaine *Voyage au cœur de la culture* : découverte de différentes cultures à travers des activités adaptées.

Activités proposées aux enfants
Tout au long de l'année, différents ateliers ont enrichi le quotidien des enfants :

- Séances de yoga du jeudi matin : découverte du corps, détente et expression des émotions
- Ateliers musicaux animés, prolongés dans les groupes par les professionnelles formées à la guitare — chant, danse, découverte des instruments
- Visites régulières à la ludothèque, en alternance avec les autres crèches de la commune
- Ateliers culinaires : découverte des aliments, préparation de recettes simples, partage des réalisations
- Jeux de manipulation grâce à la cuisine extérieure et aux bacs de terre, très appréciés des enfants
- Ateliers parents-enfants : moments privilégiés proposés aux familles au sein de la crèche.

Perspectives

Pour accompagner les enfants qui entreront à l'école à la rentrée, un temps d'échange avec le parascolaire ainsi qu'une visite du parascolaire du Belvédère ont été prévus mi-juin, afin de faciliter cette transition importante de manière douce et rassurante.



Exposition « La grande lessive »

EVE Challendin

L'EVE Challendin, structure offrant 52 places, a accueilli 73 enfants âgés de quatre mois à quatre ans, répartis dans quatre groupes, sur un modèle pédagogique multiâgé.

Le personnel
L'EVE Challendin compte 23 collaborateurs qui assurent l'encadrement des enfants ainsi que le bon fonctionnement de la structure. L'effectif se compose de deux membres de la direction, de deux collaborateurs de l'intendance, de onze éducateurs et éducatrices de l'enfance (EDE), de sept assistants et assistantes socio-éducatifs (ASE) et d'un auxiliaire.

Le bien-être au travail est une valeur essentielle aux yeux de l'équipe de direction, c'est pourquoi elle s'est questionnée à propos du management en ces termes : « Comment développer des actions concrètes et une posture managériale qui favorise le bien-être au travail ». Une évidence s'est rapidement imposée, la posture de l'équipe de direction devra être conforme aux valeurs identifiées, celles du respect, de la bienveillance, de la confiance, du soutien et de la cohérence dans les actions entreprises. Dans la continuité de ces réflexions, l'engagement a été pris de poursuivre un style de management de type horizontal, soit participatif, collaboratif et délégatif.

Pédagogie
L'équipe éducative a porté son attention et ses réflexions sur le projet pédagogique, *La pédagogie par le Bonheur, une approche centrée sur l'intelligence collective*.
Depuis deux ans, l'équipe a œuvré à développer sa propre pédagogie. C'est à partir de ces échanges en équipe qu'a émergé cette idée, celle que le bien-être était central pour chaque collaborateur ; de fil en aiguille s'est profilée cette idée du bonheur. Deux ans plus tard, ce projet est en passe d'être finalisé. Cette pédagogie implique :

- Les valeurs de l'équipe : fondement de l'éthique de ses actions, celles qui ont été choisies sont : la gentillesse, l'empathie, l'engagement, la solidarité, l'attention.
- Le management : par la manière dont on prend soin de ceux qui prennent soin, en s'appuyant sur des techniques comme la gouvernance partagée ou le leadership raisonnant.
- L'intelligence collective : en prenant des décisions en groupe et en valorisant les différences, car : « plus nous sommes différents plus nous sommes intelligents ».
- La communication, en s'appuyant sur deux techniques en particulier : la communication non violente et le feed-back.

Cette manière de travailler et de réfléchir ensemble apporte beaucoup de satisfaction et développe la pensée et l'agilité.

Les projets réalisés
L'aménagement des espaces communs :

- Le meuble *maison* : la sélection de matériaux durables à l'intérieur comme à l'extérieur. L'équipe a pensé, dessiné et fait construire sur mesure un grand meuble qui représente une maison. Ce meuble est un trait d'union entre les collaborateurs et les familles. Il permet d'afficher les événements culturels de la région et les infos du quotidien de la crèche. Un troc a également été mis en place où les familles peuvent s'échanger vêtements et jeux.
- Soucieuse de préserver l'esprit des groupes multiâges, l'équipe a choisi de ne pas leur attribuer de noms spécifiques. Les quatre groupes sont ainsi simplement désignés sous les appellations *Groupe 1*, *Groupe 2*, *Groupe 3* et *Groupe 4*. En revanche, afin de renforcer l'identité et la convivialité des espaces de circulation, les couloirs ont été baptisés de noms évocateurs inspirés des célèbres panneaux jaunes de randonnée. Les enfants, les familles et les collaborateurs peuvent ainsi emprunter la rue du Bonheur, la ruelle de la Colline, la place des Philosophes ou encore le boulevard des Lumières, invitant chacun à un voyage imaginaire au cœur de la crèche.
- *La Naturothèque* : le soin aux êtres vivants et aux objets est un apprentissage fondateur de la pédagogie mise en place dans l'institution. Pour prendre soin, il faut connaître puis apprendre. Pour apprendre ce soin de la nature, une naturothèque a été créée, constituée d'éléments que les enfants vont ramasser dans la nature. Les éléments sont ensuite séchés, stockés et utilisés pour les bricolages ou autres activités. Cet exercice mensuel permet aux enfants de découvrir la variété des végétaux qui les entourent et de se familiariser avec leur environnement naturel. Faisant petit à petit partie de leur environnement quotidien, ils seront à même de les reconnaître et de les respecter. De plus, plusieurs dizaines de plantes prennent place à l'intérieur de la crèche, dans le jardin d'hiver et les cours extérieures ; les enfants apprennent à les arroser et à les respecter.



Les événements
La première soirée parents s'est déroulée en septembre 2025 sur le thème « Qu'est-ce que le bonheur en crèche pour les familles ? ». La soirée fut très riche, les parents par groupe de dix personnes ont échangé entre eux, puis ils ont fait des collages représentant le bonheur en crèche. Ce moment de rencontre a été très apprécié tant par les parents que par l'équipe encadrante.

Cette année a également été l'occasion d'organiser au mois de juin la première fête des familles qui a remporté un franc succès. À cette occasion, la chorale, créée dès le premier jour de l'ouverture de la crèche, a pu se « produire » en interprétant la chanson annuelle. L'équipe éducative chante à chaque colloque institutionnel et cette chorale est menée par deux collaborateurs et le choix de la chanson annuelle est voté en colloque institutionnel.

Perspectives
La crèche poursuit son engagement dans une pédagogie vivante et collective, portée par une équipe investie et des familles partenaires. Cette dynamique constitue le socle sur lequel s'appuieront les projets à venir.

Jardin d’enfants

Le Petit Manège

Situé au cœur du quartier de la Gradelle, Le Petit Manège offre aux enfants dès 2 ans 28 places le matin et 22 l’après-midi. En 2025, cela représentait une moyenne de 56 enfants inscrits pour un taux de remplissage de 98,68 %. L’organe faîtier est associatif et fonctionne grâce à ses membres bénévoles et engagés ; celui-ci délègue la direction de l’institution à l’éducatrice responsable. Le comité et la responsable travaillent en étroite collaboration avec la Commune de Chêne-Bougeries, notamment avec le bureau de la petite enfance (BuPE).

L’enfant au centre

Une conviction guide l’ensemble des actions du jardin d’enfants et demeure inchangée au fil des années : l’enfant se construit avant tout à travers son expérience sensible du monde et la qualité des relations qui l’entourent. Cette vision pédagogique inspire concrètement l’aménagement des espaces, l’organisation du quotidien ainsi que la posture adoptée par l’équipe auprès des enfants. L’année 2025-2026 a permis de renforcer cette approche en approfondissant les pratiques qui en découlent et en consolidant les conditions nécessaires à son épanouissement.

Grandir à son rythme

Chaque ajustement apporté cette année à l'organisation quotidienne est parti de la même question : qu'est-ce qui est le mieux pour l'enfant ? Mieux respecter ses rythmes, fluidifier les transitions, préserver des temps de jeu libres et d'exploration — ce sont ces intentions, simples en apparence et exigeantes en pratique, qui ont guidé le travail de l'équipe. Le programme de familiarisation a par ailleurs été entièrement repensé : plus long, mieux structuré, il permet à chaque enfant d'apprivoiser le groupe et les lieux à son propre rythme. Les entretiens et visites sont désormais organisés dès juin.

L’équipe éducative

Ce que vivent les enfants dépend directement de ceux qui les entourent — c'est pourquoi le développement professionnel de l'équipe est une priorité constante. Cette année, une éducatrice suit la formation *Praticien Formateur*, dont la finalisation est prévue d'ici fin juin, investissement qui bénéficiera à l'ensemble de la structure. Plusieurs axes de formation ont été investis cette année : la prévention incendie, la protection de l'enfant, ainsi qu'un travail réflexif sur le partage des responsabilités au sein des équipes éducatives. Dans le cadre de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, trois collaborateurs supplémentaires ont également été intégrés avec succès. Leur présence a permis de stabiliser l'organisation interne tout en maintenant la continuité éducative.

Des activités pensées pour le développement de l’enfant

Les activités proposées ont soutenu le développement naturel de l’enfant dans un environnement familier et sécurisant. Les ateliers de musique, animés deux fois par mois par un intervenant extérieur, ont favorisé l’exploration des sons, du rythme et du mouvement, tout en soutenant la socialisation.

La collaboration avec Lire et faire lire, assurée chaque semaine par deux bénévoles, a nourri le plaisir des histoires, le langage et l'imaginaire. L'atelier nature, initié par un parent bénévole, a offert aux enfants de belles occasions de découverte et d'éveil au vivant. L'année a également été rythmée par des moments festifs et culturels, comme la fête de l'Escalade, le spectacle de Noël préparé par l'équipe, le spectacle de la compagnie des Croquettes offert par la Commune ou encore la participation au Black Movie Festival. Ces temps forts permettent aux enfants de vivre des expériences collectives riches et de créer des souvenirs partagés. Enfin, la collaboration avec les enseignants du primaire, reconduite cette année, a accompagné les plus grands dans leur transition vers l'école.

Lien avec les familles
Construire une relation de confiance avec les familles a été une intention particulière de la structure. Plusieurs initiatives ont permis d'avancer dans cette direction au cours de l'année. La semaine du *Café des parents*, organisée en novembre, a rassemblé 53 % des familles pour un total de 46 participations. Le format retenu — espace convivial, activités brise-glace, échanges libres — a favorisé un lien entre familles, au-delà de la seule relation avec l'équipe. En janvier, les séances d'immersion ont permis à près de 80 % des parents intéressés d'observer la vie du groupe de l'intérieur. La quasi-totalité des familles a par ailleurs sollicité un entretien individuel avec une éducatrice, signe d'une relation de confiance bien installée.

Ces dispositifs s'inscrivent dans une orientation issue du sondage mené auprès des familles en juin 2025, qui avait exprimé le souhait d'une relation plus proche. Ce sont des actions concrètes en faveur d'un partenariat renforcé, dans une direction que la structure souhaite continuer à tenir.

Un cadre de vie soigné
Les travaux réalisés durant l'été 2025 — séparation du vestiaire du personnel et du bureau, traitement des sols, installation d'un système de sécurisation anti-intrusion — témoignent de l'attention portée par la Commune aux conditions de travail de l'équipe et à la sécurité de la structure.



JEUNESSE

L’équipe TSHM Chêne & Co

L’équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) constitue un acteur essentiel du soutien à la jeunesse sur les territoires de Chêne-Bougeries, Cologny et Chêne-Bourg. Employée par la Fondation genevoise pour l’animation socioculturelle (FASe), cette équipe pluridisciplinaire est composée de cinq travailleurs sociaux et d’une secrétaire sociale.

Ensemble, ces professionnels s’engagent au quotidien auprès des adolescents et des jeunes adultes âgés de 12 à 25 ans, en les accompagnant dans leurs parcours de vie, en favorisant leur autonomie et en soutenant leur intégration sociale.

Stage XP

Le dispositif des stages XP (stages d'expériences professionnelles) est un outil d'insertion socio-professionnelle clé piloté par les TSHM Chêne & Co. Depuis le 1er janvier 2024, à la suite d'une dérogation des autorités cantonales, les anciens « petits jobs » encadrés par la FASe ont officiellement évolué vers ce format restructuré. Destiné prioritairement aux jeunes de 15 à 25 ans, ce programme propose une première immersion pratique dans le monde du travail tout en offrant un coup de pouce financier indispensable.

À travers ces stages XP, pas moins de 2 143 heures ont été réalisées par des jeunes en 2025 afin de soutenir les services communaux dans diverses missions. Cela inclut l’aide au service et à la préparation d’apéritif en collaboration avec l’intendant de la salle communale, ainsi que la réalisation de multiples tâches liées aux événements locaux, tels qu’entre autres la fête des promotions scolaires, la fête du 1er août, les concerts au parc, le festival DesChênés et la tenue de la patinoire éphémère sur la place Audéoud.

La Commune met en avant l'implication des jeunes, considérés comme un levier essentiel d’intégration au cœur de sa politique Jeunesse.

Lâche pas ton pote

À Chêne-Bougeries, la promotion de la santé et la prévention des comportements à risque s’invitent directement dans le quotidien des jeunes. Portée sur le terrain par l'équipe des TSHM Chêne & Co, cette démarche essentielle repose sur la proximité, la confiance et surtout sur l'implication active des adolescents eux-mêmes.

Pour être efficaces, les TSHM privilégient une présence directe dans tous les lieux de vie de la commune : espaces publics, parcs, mais aussi établissements scolaires et lieux de formation. C'est dans ces espaces familiers que se construisent les dialogues les plus sincères. Au cours de l’année 2025, 469 heures ont été réalisées par l’équipe de *Lâche pas ton pote*.

Festival DesChênés

L'édition 2025 du festival DesChênés, organisée en collaboration avec la Commune de Cologny et en partenariat avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM Chêne & Co), s'est affirmée comme un rendez-vous incontournable de l'été. Du 11 au 15 août 2025, elle a rassemblé plus de 200 enfants chaque après-midi au cœur du parc Stagni, autour d'activités favorisant la rencontre, le jeu et le vivre-ensemble.

Encadrés par des moniteurs expérimentés, les enfants ont pu aller à la découverte de nombreuses activités aussi variées qu'enrichissantes :

- Jeux d'animation ludique animés par la Ludothèque de Chêne-Bougeries
- Ateliers scientifiques proposés par le Mouvement de la jeunesse de Suisse romande (MJSR)
- Mur de grimpe, parcours accrobranche avec Tyrolienne, Benjee Quattro et surf mécanique
- Découverte de l'équilibre, de la slackline et des arts du cirque avec Cirquenchêne
- Initiation musicale avec La Lyre de Chêne-Bougeries, création de marionnettes avec la compagnie Pataclowns, atelier Lego, clown accordéoniste, bien-être et Zumba.



Ludothèque de Chêne-Bougeries

L'association de la Ludothèque de Chêne-Bougeries a été créée en 2011. Elle a pour but d'offrir aux 0-99 ans la possibilité de disposer de jeux et de jouets de qualité soit sur place, soit à la maison, moyennant le versement d'une cotisation annuelle. L'association est fortement soutenue, depuis sa création, par la Commune de Chêne-Bougeries, laquelle octroie d'importantes subventions monétaires et non monétaires.

En 2025, l'équipe d'animation, composée de trois collaborateurs et aidée par plusieurs bénévoles et stagiaires, a accueilli plus de 7 000 visiteurs. Au-delà de l'accueil tout public, l'équipe d'animation accueille également des enfants en situation de handicap de la fondation Ensemble, des enfants fréquentant les crèches de la commune, ainsi que les élèves des écoles dans le cadre des activités parascolaires.

Cherchons ensemble, la 5e édition du grand jeu d'énigmes s'est déroulée entre Chêne-Bougeries, Cologny et Genève, en partenariat avec le Passage41. Ce ne sont pas moins de 37 équipes et 140 participants qui ont pris part au jeu. Cette édition s'est clôturée le 25 septembre par une remise des prix et un apéritif convivial.

Retrouvez toutes les activités et animations proposées par la Ludothèque de Chêne-Bougeries ainsi que son rapport d'activité 2025 sur ludo-chenebougeries.ch

Passage41 - Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Le Centre de rencontres et de loisirs *Passage41* de Chêne-Bougeries, association sans but lucratif, neutre sur le plan confessionnel et politique, est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles de la Commune de Chêne-Bougeries.

Son rapport d'activité 2025 est consultable en ligne sur passage41.ch ou disponible en version imprimée au secrétariat du centre.

ÉCOLES

Activités parascolaires - pop e poppa

Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, l'accueil parascolaire (activités surveillées et restaurant scolaire) est assuré par l'association pop e poppa les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 18h30. Un accueil est également proposé chaque mercredi, de 11h30 à 18h30.

Fréquentation - nombre d'enfants présents dans les écoles

	Belvédère	Chêne-Bougeries	Conches	Gradelle	Total
Midi	154	271	108	173	706
Après-midi	89	131	34	77	331
Mercredi midi					40
Mercredi après-midi					47

Projets collectifs

Au cours de l'année, de nombreux projets ont été développés afin d'enrichir l'offre éducative, favoriser les échanges entre les structures et valoriser les compétences des enfants.

Dans chaque accueil parascolaire, des ateliers animés par des intervenants extérieurs ont été proposés dans des domaines variés : cirque, arts martiaux, pratique instrumentale, robotique et programmation, éveil musical, découverte de la magie, travail du bois, musique électronique, danse, fabrication de cosmétiques naturels, échecs ou encore visites en ludothèque. Ces partenariats ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines et de développer leur créativité, leur curiosité ainsi que leurs compétences sociales et motrices.

Plusieurs projets intersites ont également été organisés afin de renforcer les liens entre les différentes structures :

- le concours de cuisine *Les Toqués pâtissiers*, dont la finale a bénéficié de la participation du chef de Novae au sein du jury
- deux journées multisports destinées aux élèves de 3P et 4P, proposant notamment du mini-golf, du tir à l'arc, des courses-relais, du dodgeball et du basket
- un mois de défis quotidiens réunissant les enfants de 1P à 8P autour d'activités favorisant la créativité, la coopération, l'activité physique et la réflexion
- un tournoi de football féminin destiné aux élèves de 8P
- un spectacle à la salle communale, organisé le 17 mars, réunissant la Lyre, Cirquenchêne, le magicien Stanislas des Ateliers de l'Enchanteur ainsi que la troupe de danse d'Alix Miguel.

Le projet *passerelle*, associant les quatre crèches pop e poppa, les quatre structures parascolaires et le jardin d'enfants Le Petit Manège, s'est poursuivi durant l'année. Des visites de l'école ont été organisées en mai et juin 2026 afin d'accompagner les futurs élèves de 1P dans la préparation de leur entrée à l'école.

La collaboration avec les familles s'est également concrétisée à travers l'organisation d'un événement festif dans chaque structure parascolaire : marché de Noël à Conches, buffet canadien réunissant enseignants et parents à la Gradelle, fête des familles au Belvédère, ainsi que kermesse organisée avec l'association des parents d'élèves (APEC) et les enseignants à Chêne-Bougeries.

Le projet *micro-ouvert*, déployé dans les quatre sites, vise à recueillir l'avis des enfants sur leur expérience au parascolaire. Une première consultation quantitative a été réalisée en mars au moyen de jetons colorés. Cette démarche sera complétée en 2026-2027 par un recueil qualitatif permettant d'approfondir les résultats obtenus.

En matière de formation continue, la collaboration avec les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) s'est poursuivie afin d'accompagner les professionnels non diplômés. Par ailleurs, quatre formations ont été proposées aux éducatrices et aux assistants socio-éducatifs (ASE) sur les thématiques suivantes : les phénomènes de harcèlement, la communication avec les parents, la discipline positive et la mise en place d'un cadre ludique.

Dans le cadre de l'accueil du mercredi, les parents ont été associés à un cycle de découverte des métiers et sont venus présenter leur activité professionnelle aux enfants. Les interventions ont notamment porté sur les métiers de détective privé, de scénographe ou encore des domaines liés aux soins.

Enfin, les vacances de Pâques ont été marquées par la mise en place du premier centre aéré, proposant une semaine d'activités thématiques autour du printemps et offrant aux familles une solution d'accueil complémentaire durant cette période.

para'scol
chêne-bougeries

COHÉSION SOCIALE ET SANTÉ

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Le service accueille, informe et accompagne les usagers qui se trouvent dans une situation financière ou personnelle particulière. Il collabore étroitement avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec Trois Chêne Emploi, l'Hospice général, les communes et les services de l'État de Genève.

Dans le cadre de l'aide individuelle, les demandes d'aides financières examinées sont souvent en lien avec les arriérés de caisse maladie, l'aide au loyer, les activités extrascolaires. Les demandes d'accompagnement liées au désendettement et aux demandes de fonds auprès des fondations sont en augmentation et les situations accueillies plus complexes.

Du 1er juin 2025 au 31 mai 2026, le service a accueilli 294 personnes en entretien individuel et a répondu à 1 854 appels.

LABELLISATION *COMMUNE EN SANTÉ*

Le service du médecin cantonal a renouvelé à la Commune de Chêne-Bougeries les droits d'utilisation du label *Commune en santé* pour une durée de 5 ans. Le label a pour mission d'inciter à la création d'environnements propices à la santé en permettant de prendre conscience des mesures déjà présentes dans la commune, en favorisant leur pérennisation et en encourageant le développement de nouvelles actions.

Les mesures identifiées dans le cadre du label concernent les domaines suivants :

- Politique communale
- École
- Offre de loisirs
- Santé au travail
- Famille et solidarité
- Espaces publics et infrastructures

LOGEMENTS

Tout au long de l'année, le service de la cohésion sociale accompagne les usagers pour leurs demandes de logements auprès de la Commune ou de la Fondation communale pour le logement.

Dès 2025, en raison du nombre de logements limité, seules les demandes de logement communales des personnes résidentes ou travaillant à Chêne-Bougeries sont prises en compte.

AIDE À LA FORMATION

Jeunes et adultes

Le Conseil administratif a marqué sa volonté d'agir en faveur de la formation des jeunes et des adultes de Chêne-Bougeries. Ainsi, en étroite collaboration avec Trois Chêne Emploi, plusieurs d'entre eux ont pu suivre une formation nécessaire à l'obtention d'un emploi, ou compléter une formation déjà entamée afin d'acquérir un diplôme certifiant, augmentant indubitablement les chances de (re)trouver un emploi.

Bourses académiques

Les autorités communales souhaitent soutenir les personnes domiciliées à Chêne-Bougeries depuis au moins deux ans, de nationalité suisse, ou bénéficiaires d'un permis C, dans la réalisation de séjours académiques ou dans un projet de perfectionnement professionnel, par l'octroi d'une bourse académique. La demande de bourse peut être déposée entre les mois de septembre et d'avril de chaque année.

Les conditions, les critères d'attribution, ainsi que les modalités pour formuler la demande de bourse académique sont mentionnés dans le règlement communal figurant sur le site internet communal.

Allocation de rentrée scolaire

Afin de venir en aide aux familles en situation précaire suivies par l'Hospice général, une allocation de rentrée scolaire leur est versée. Cette aide permet de faire face aux achats et renouvellement d'articles scolaires au moment de la rentrée scolaire. Les familles identifiées par l'Hospice général sont orientées vers le service de la cohésion sociale afin de bénéficier de cette allocation.

Convention avec la Fondation Pro Senectute

La Commune a signé une convention avec la Fondation Pro Senectute qui offre le choix aux usagers en âge AVS de consulter le service de la cohésion sociale ou de se rendre auprès de Pro Senectute pour trouver l'aide souhaitée. La Fondation peut intervenir directement au domicile des personnes qui ne seraient plus en mesure de se déplacer.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025

Action sociale – Genève

La Commission cohésion sociale, santé et sport, ainsi que le Conseil administratif ont analysé les dossiers présentés par de nombreuses associations sollicitant un soutien financier pour leurs activités sociales.

Liste des associations soutenues

Associations	**Subventions attribuées en 2025 (en francs)**
3ChêneAccueil	4 500
Association des Familles monoparentales	4 000
Association genevoise des Aphasiques AGEVA	5 000

Association pour l'Appartement de Jour (ApAJ)	1 500
Association Autonomia	3 500
Association Aux 6 Logis	3 000
Association AVVEC (Aide aux victimes de violences en couple)	2 000
Association de fil en fil	4 000
Association La Barje	1 000
Association Le Bateau Genève	1 000
Association « Un enfant – un Cadeau »	1 000
Caritas Genève	5 000
Comité du Secours suisse d'hiver	2 000
Croix-Rouge genevoise	4 000
Centre Social Protestant	2 000
Epicerie Solidaire Chênoise	7 000
Fondation Carrefour Rue & Coulou	5 000
Fondation Colis du Coeur	2 000
Fondation Partage	4 000
Fondation Trajets	3 000
Le CARE	1 500
Le Trialogue	2 500
Mouvement Populaire des Familles	1 500

Accord-cadre entre la Commune et la Fédération genevoise de coopération (FGC)

Le 31 décembre 2025, la Commune a renouvelé l'accord-cadre avec la Fédération genevoise de coopération (FGC) en matière de solidarité internationale. Le montant dévolu à la solidarité internationale, dans le cadre du budget communal, est intégralement attribué à des projets soutenus par la FGC, selon les objectifs de développement durable (ODD), adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, plus aucune subvention n'est versée directement par la commune aux diverses associations/entités actives dans le domaine de l'aide au développement.

La FGC remet annuellement à la commune des rapports intermédiaires et finaux des différents projets soutenus.

SENIORS

Association des Chêne 50 ans & plus et Horizons nouveaux

La commune comprend deux clubs pour seniors, lesquels se veulent complémentaires dans les diverses activités proposées : Horizons nouveaux et l'association des Chênes 50 ans & plus, qui organise certaines activités dans les locaux du Passage 41 (Centre de rencontres et de loisirs).

Passeport Santé

En collaboration avec l'association VIVA, les activités physiques pour les aînés ont eu lieu en juillet dans différents espaces extérieurs de la commune. Ce projet, subventionné par Promotion Santé Suisse, permet d'offrir aux aînés du canton un programme d'activités physiques adapté à l'âge des participants.

Transport et accompagnement bénévole

Créé en 2016, le service de transport destiné aux aînés de la commune s'inscrit dans une démarche bénévole et solidaire. Piloté par le service de la cohésion sociale, il répond à un besoin d'accompagnement et de transport lorsque la famille et les proches ne peuvent pas aider, grâce à une équipe de bénévoles dynamique et motivée.

Les trajets effectués sont essentiellement liés à des rendez-vous médicaux. Les besoins en transport sont annoncés une semaine à l'avance, afin de coordonner les demandes avec les disponibilités des bénévoles. En 2025, 63 transports ont été comptabilisés. Les demandes de transport sont en augmentation.

Visite des personnes âgées et isolées à domicile

Le Conseil administratif a signé une convention de partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, consistant à mettre en contact des bénévoles de la commune avec des personnes âgées isolées de Chêne-Bougeries.

L'objectif consiste à rompre l'isolement des aînés grâce à des visites régulières effectuées à domicile et/ou, lorsque c'est possible et souhaité, grâce à un accompagnement adapté leur permettant de participer à une activité collective. Les visites peuvent également avoir lieu dans les EMS, dans le cas où une personne résidente n'est plus en mesure de participer aux activités et aux animations proposées par l'établissement. Ces rencontres permettent de recréer du lien. Les bénévoles intéressés bénéficient d'une formation auprès de la Croix-Rouge.

Distribution de pommes et de pommes de terre

Cette action consistait à son origine à offrir, semestriellement, des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin du Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux n^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis plus de 10 ans, cette action a été élargie aux ménages les plus modestes. Ainsi, les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. Une information est publiée dans le journal Le Chênois afin d'atteindre les habitants concernés. Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat est engagé). Les collaborateurs des services communaux extérieurs assurent la livraison des produits à domicile.

Entre l'automne 2025 et le printemps 2026, 84 foyers et une fondation ont bénéficié de cette offre pour un total de 380 kg de pommes et 810 kg de pommes de terre distribués.

Dispositif communal pour la prévention canicule

Depuis plusieurs années, la Commune de Chêne-Bougeries a développé un dispositif canicule communal en collaboration avec le secteur prévention et promotion de la santé et le service du médecin cantonal. Ainsi, les seniors qui résident à domicile et n'ont pas de réseau de proches et qui sont isolés peuvent s'annoncer auprès du service de la cohésion sociale et bénéficier d'un contact ou d'un suivi plus régulier lors d'alertes canicules émises par le département de la santé et des mobilités (DSM).

Plateforme de réseau des seniors de Genève

La Commune de Chêne-Bougeries fait partie des membres observateurs de la plateforme de réseau des seniors de Genève pour laquelle elle participe aux séances plénières. La plateforme réunit plus de 80 organismes membres et observateurs, dont des associations actives dans divers domaines touchant aux aînés.

Structure dynamique en constante évolution, elle rassemble des associations membres et des organismes publics au titre d'observateurs, engagés dans la qualité de vie des seniors et du vivre ensemble. Les associations membres regroupent aujourd'hui la moitié des personnes de plus de 65 ans vivant dans le canton de Genève.

La Plateforme comprend plusieurs commissions thématiques ad hoc, mandatées par les membres pour dresser des états des lieux et émettre des recommandations sur des problématiques en lien avec la personne âgée.

Marmites de l'Escalade

À l'occasion de la fête de l'Escalade, des livraisons de marmites en chocolat remplies de délicieux massepains ont été effectuées auprès des établissements médico-sociaux (EMS), du Foyer du Vallon ainsi que de la Résidence de la Chevillarde, pour le plus grand bonheur des résidents et du personnel.

Concert d’automne

Une représentation a été donnée le 4 novembre 2025 par la pianiste Ilse Wöllaf, accompagnée par le violoncelliste Valentin Roze. À cette occasion, 217 personnes ont écouté les œuvres de De Falla, Schumann, Cassadò et Schubert. À la suite de la prestation, les jeunes, encadrés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), leur ont servi un café goûter.

Concert de printemps

Un concert de piano à quatre mains a été joué par le duo de pianistes Sarah Branchi et Olta Tashko le 7 mai 2026. Cet événement musical a été suivi par un goûter servi également par les jeunes encadrés par des TSHM. Lors de cette représentation, les œuvres de Grieg, Bach, Rachmaninov, Dvořák et Piazzolla ont été appréciées par 212 invités.

Sortie des seniors

Les autorités ont offert aux seniors de la commune une excursion à l’Abbatiale de Payerne.

À la suite de la visite, les aînés ont été invités à partager un repas au restaurant de la Tène et à profiter des rives du lac de Neuchâtel avant le retour à Genève. Des jeunes de la commune encadrés par des travailleurs sociaux hors murs les ont accompagnés sur deux dates, les 15 et 29 septembre. Ces sorties ont rassemblé 292 personnes.



Sortie des seniors – Abbatiale de Payerne

ÉVÉNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Fête de Noël à Chêne-Bougeries

La 3e édition de la Fête de Noël a été célébrée le samedi 13 décembre. Ce rendez-vous festif et intergénérationnel, ouvert à toute la population, a été rythmé par de nombreuses activités telles que jonglage, déambulation avec des échasses, atelier de création de cartes de Noël, jeux interactifs, conteries, arrivée du Père Noël, chants et soirée dansante. Une nouvelle animation de caricature rapide au crayon a séduit petits et grands.

La décoration, la préparation de la salle, la confection des sachets de Noël pour les enfants, ainsi que l'aide en cuisine ont été orchestrés par les jeunes de la commune, encadrés par les TSHM. La restauration proposée a régalé tous les convives.



TROIS CHÊNE EMPLOI

Située rue du Gothard 13, à Chêne-Bourg, Trois Chêne Emploi est une structure intercommunale destinée aux habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.

Elle accueille également les habitants des 8 communes partenaires d'Arve et Lac : Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandœuvres. L'équipe est composée de cinq conseillères en insertion professionnelle.

Prestations

Trois Chêne Emploi a pour mission :

- Accueil et analyse de la situation socioprofessionnelle des nouveaux inscrits
- Mise sur pied d'un projet professionnel réalisable et d'une stratégie de retour à l'emploi
- Suivi et coaching individualisé : personnes en recherche d'emploi (inscrites et non inscrites à l'office cantonal de l'emploi (OCE), nouveaux arrivants, personnes en réorientation professionnelle, transition de carrière
- Constitution, optimisation des dossiers de candidature, préparation aux entretiens d'embauche
- Aide au développement de l'employabilité, à l'identification des opportunités d'emploi et encouragement à l'autonomie dans les recherches et dans la prise de contact
- Accompagnement dans le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Recherche de financements liés aux projets de formation et à l'insertion professionnelle
- Accompagnement dans les démarches relatives au droit du travail et aux assurances sociales
- Collaboration avec les acteurs économiques du canton et placement de candidats dans le cadre de recrutements
- Travail en réseau avec les partenaires : agences de placement, associations genevoises, Croix-Rouge genevoise, écoles de langues, écoles professionnelles, employeurs, fondations, hospice général (HG), office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), office cantonal de l'emploi (OCE), réseau Trois Chêne, services sociaux communaux, service de protection des mineurs (SPMI), Trialogue, travailleurs sociaux hors murs (TSHM), etc.

Afin d'assurer un accompagnement cohérent d'une personne qui est suivie par plusieurs institutions simultanément, les contacts réguliers et les tripartites avec les professionnels concernés sont privilégiés. L'équipe attache également beaucoup d'importance à entretenir une collaboration étroite avec les employeurs de la région pour faciliter le processus d'insertion ou de réinsertion des personnes sur le marché du travail.

Activité en chiffres

Nombre de personnes suivies dans l'année : 719 (3 402 consultations)

Nombre de personnes suivies par communes

Chêne-Bougeries	153
Chêne-Bourg	247
Thônex	247
Arve et Lac	72

Répartition par âges

15 – 25 ans	136
26 – 35 ans	150
36 – 45 ans	192
46 – 55 ans	175
56 ans et plus	66

Retour à une activité

Les parcours professionnels actuels ne sont plus linéaires. De ce fait, les parcours d'insertion sont aussi variés que les usagers faisant appel aux services de Trois Chêne Emploi. Un retour à un emploi fixe est souvent précédé d'un stage, d'un remplacement ou d'une mission à durée déterminée.

La rapidité de leur retour à l'emploi varie en fonction de leurs parcours, de leur autonomie et également de leur formation ou de leur domaine d'activité. Il est donc essentiel pour l'équipe de conseillères de pouvoir les accompagner au plus près de leurs demandes tout en les aidant à adapter leurs recherches au fonctionnement actuel du marché du travail.

Cette année, 182 emplois/apprentissages et 112 stages ont été enregistrés. Ces données représentent les retours à l'emploi répertoriés lors des recrutements organisés par Trois Chêne Emploi ou annoncés spontanément par les usagers. De ce fait, les chiffres réels sont certainement bien plus élevés que ceux figurant dans les statistiques.

En 2025, Trois Chêne Emploi a à nouveau pris à cœur d'accueillir des stagiaires. L'une des missions étant d'aider les usagers à trouver des stages auprès d'entreprises, il est important de donner également cette opportunité à des jeunes et des adultes en les accueillant au sein de la structure.

Axes d'intervention

Les actions menées par Trois Chêne Emploi couvrent plusieurs dimensions de l'insertion professionnelle. En 2025, un accent particulier a été mis sur le développement des stages. Parallèlement, les démarches de recherches de financements, primordiales pour l'appui des projets de formation, et lever certains obstacles à l'emploi, ont été poursuivies.

Témoignage

Les retours réguliers des usagers témoignent de l'impact concret de l'accompagnement proposé par Trois Chêne Emploi sur leur parcours de vie.

A. de Chêne-Bougeries, 23 ans

Vous m'avez beaucoup aidé. Vous m'avez accompagné tout au long du processus pour trouver cet apprentissage de danseur-interprète contemporain. Grâce à vous, j'ai pu réussir à entrer dans la formation. Vous êtes merveilleuses, hyper gentilles et avec une bienveillance incroyable. Vous êtes très à l'écoute et votre service, vous le donnez à fond et on se sent entouré quand on construit notre projet avec vous.

Trois Chêne Emploi

CULTURE ET MANIFESTATIONS

MUSIQUE



La musique classique occupant une place privilégiée à Chêne-Bougeries, l'été a débuté du 2 au 5 juillet 2025 avec les **Concerts au Parc**, organisés dans le cadre verdoyant du parc Stagni. L'ensemble Voyageur a ouvert cette série musicale en proposant un répertoire mêlant mélodies européennes et latino-américaines. Le 3 juillet, le duo French Touch a emmené le public au cœur de la musique française, dans un programme empreint d'élégance, de mystère et d'émotion. Le lendemain, les interprétations des *Quatre Saisons* de Vivaldi et des *Quatre Saisons de Buenos Aires* de Piazzolla par les musiciens de United Strings of Europe ont conquis un public nombreux. Enfin, le 5 juillet, l'ensemble ClassiCosy a clôturé cette édition avec un voyage musical placé sous le signe de la joie et de la mélancolie schubertiennes. La buvette tenue par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a également été très appréciée, offrant aux mélomanes un espace convivial pour profiter d'une pause gourmande à l'ombre des arbres du parc.



En résidence pour sa création ***Ne m'ensorcelle pas, amour !*** l'ensemble d'artistes professionnels a proposé un spectacle poétique inspiré de *L'Amour sorcier* de Manuel de Falla, présenté le samedi 6 septembre 2025. Il met en scène une interprétation d'un amour ensorcelé : les relations toxiques, des émotions héritées, l'absence de liberté face aux décisions les plus simples. Création originale de Maria-Angeles Cuevas et Esteve Molero.



Point d'orgue des festivités marquant le 20e anniversaire de l'**Orchestre Buissonnier**, le traditionnel ***Concert de printemps*** s'est transformé en concert de gala le vendredi 10 octobre 2025. Sous la direction d'Anthony Fournier et avec Maxime Alberti au piano, cette représentation exceptionnelle a rassemblé plus de trente artistes sur scène devant un public enthousiaste.

Magnifique trio réuni pour le concert ***La Nouvelle Saison*** le jeudi 16 octobre 2025 : Stéphanie Palazzo, piano-voix, Alex Lodo, guitare-voix et Giacomo Grandi, violoncelle. Nombreux airs joués et chantés en français, mais aussi en anglais et en italien ont su séduire le public.



Concert de gala de l'Orchestre Buissonnier – 20e anniversaire – octobre 2025



La collaboration entre l'**Orchestre de Chambre de Genève (OCG)** et la Commune a repris le dimanche 16 novembre 2025 à l'occasion des **Matinales de l'OCG** avec *Mozart de rire*. Ce concept original, ouvert à tous les publics, accueille également les tout-petits et même les nourrissons, pour une expérience musicale participative au plus près des artistes. Installés dans des canapés et fauteuils disposés autour des musiciens, les spectateurs sont invités à partager un moment convivial de découverte et d'échange, suivi d'un brunch offert au public.

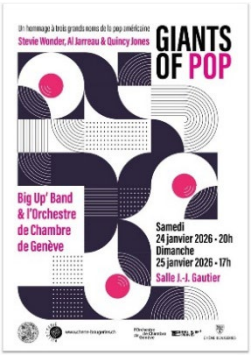
Les Jeudis du jazz, concept inédit à Genève, proposent des soirées alliant concerts de jazz, ambiance lounge de club et espace de convivialité inspiré de l'esprit after work. Dans ce cadre, la Salle Gautier a accueilli jeudi 20 novembre 2025 **le Big Up'Band**, ensemble de musiciens de haut niveau reconnu pour son identité sonore singulière, ainsi qu'un invité d'exception, David Linx, figure majeure du jazz vocal international. La qualité des prestations artistiques, conjuguée à une atmosphère détendue et chaleureuse, a été particulièrement appréciée du public.



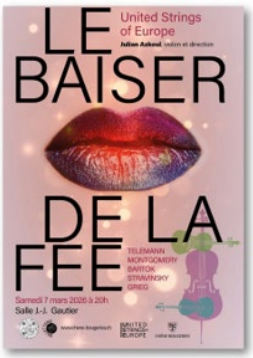
La **Lyre de Chêne-Bougeries** a clôturé l'année en musique avec son traditionnel **Concert de l'Avent**, le 6 décembre 2025. Au-delà de son activité d'orchestre d'harmonie, elle joue un rôle important dans la formation musicale grâce à son école de musique et à ses ateliers périscolaires organisés dans les écoles de la Gradelle, du Belvédère et de Conches. La pratique d'ensemble y occupe une place centrale, notamment au sein du Petit Orchestre, véritable tremplin vers l'orchestre d'harmonie. Le traditionnel **Concert de printemps** s'est tenu le 2 mai 2026.

Pour le traditionnel **Concert de l'An** du 1er janvier 2026, **Les Ondes** ont pris le relais de l'Orchestre Buissonnier sous leur nouvelle appellation. L'orchestre était placé sous la direction de **Nandingua Bayarbaatar**, violoniste et cheffe d'orchestre d'origine mongole, lauréate de nombreux concours internationaux. Fidèle à la tradition, ce premier rendez-vous musical de l'année a rencontré un vif succès auprès du public. Les Ondes ont ensuite présenté leur **Concert de printemps** le 24 mars 2026. Le programme a proposé un voyage musical entre lyrisme romantique et conte symphonique, avec notamment l'interprétation du célèbre *Pierre et le loup* de Sergueï Prokofiev. Cette représentation a une nouvelle fois séduit les spectateurs par la qualité de son exécution et la richesse de son répertoire.


Nandingua Bayarbaatar, directrice de Les Ondes – janvier 2026







Giants of Pop a rencontré un beau succès lors de ses deux représentations des 24 et 25 janvier 2026. Pour ce projet d'envergure, l'**Orchestre de Chambre de Genève** et le **Big Up'Band** ont uni leurs talents sous la direction de Raphaël Merlin. Réunissant 58 artistes sur scène, le spectacle rendait hommage à trois figures emblématiques de la musique populaire américaine, Stevie Wonder, Al Jarreau et Quincy Jones, dans une ambiance énergique et chaleureuse qui a conquis le public.

En résidence pour le célèbre opéra de Piotr Tchaïkovski, ***Eugène Onéguine*** en version concert, les nombreux artistes, Sacha Michon, Larissa Rosanoff, Alexey Kursanov, Evgenia Asanova et Alexandre Diakoff ont magnifiquement réinterprété, le samedi 7 février 2026, cet opéra datant de 1879, brillamment accompagnés par le **Leman Youth Orchestra**, sous la direction de Benoit Willmann.

Pour sa nouvelle venue à Genève, **United Strings of Europe** a joué le samedi 7 mars 2026 ***Le Baiser de la fée,*** programme inspiré de contes de fées et musique folklorique, avec de brillantes adaptations. Salué par la critique comme « l'un des meilleurs ensembles à cordes de son époque », United Stings of Europe, sous la direction du célèbre violoniste Julian Azkoul, est reconnu pour sa programmation expérimentale et engageante qui pousse au-delà des confins de l'auditorium.

À l'occasion du 125e anniversaire de la naissance du compositeur Bernard Reichel, l'**Orchestre de Lancy-Genève** a présenté, le 30 mai 2026, une adaptation de son ***Conte d'été ou Le dragon à sept têtes***, œuvre créée en 1974 en collaboration avec l'écrivaine Anne Perrier. Sous la direction de Roberto Sawicki, l'orchestre s'est entouré de quatre chanteurs et chanteuses, d'un scénographe ainsi que d'une équipe son et lumière pour donner vie à cette épopée musicale. Le récit était porté par Nicolas Reichel, comédien et petit-fils du compositeur, qui avait lui-même assisté enfant à la création de l'œuvre il y a plus de cinquante ans, apportant à cette représentation une dimension particulièrement émouvante.



Orchestre de Lancy-Genève et Nicolas Reichel – mai 2026

THÉÂTRE

Dans le cadre de la Fête du Théâtre, et en partenariat avec le Théâtre du Grütli, c'est ***Antigone à la nuit*** qui s'est joué à la tombée de la nuit du dimanche 12 octobre 2025 au pied d'un arbre majestueux du parc Stagni. La comédienne Françoise Boillat incarne tous les rôles de la pièce *Antigone*, d'après Sophocle.



Antigone à la nuit – octobre 2025

EXPOSITIONS



Le Monde des Enfants by Engler & Friends a été exposé du 4 au 28 octobre 2025 à l'Espace Nouveau Vallon. Martin Engler, artiste suisse de renommée internationale, a développé diverses techniques : mixed média, huiles, collages, sculptures et bronze. Les œuvres de cette exposition montrent l'importance de l'éducation, la joie de vivre de l'enfant dans le sport, l'équilibre, la créativité et la passion dans leur vie.



La Commune s'est associée à Editart pour participer aux nombreux événements qui ont eu lieu à l'occasion du centenaire de la naissance de Michel Butor à Paris, Nice, Toulon, Normandie, Bretagne, Lucinges-Archipel Butor et Genève. Dans cette exposition ***Autour de Michel Butor*** qui s'est tenue à l'Espace Nouveau Vallon, du 11 au 27 février 2026 ont été présentés des livres d'artistes avec des poèmes de Michel Butor, ainsi que des manuscrits et des œuvres de peintres ayant collaboré avec lui tout au long de sa carrière.



L'exposition ***Coalition – Du béton au Nouveau Vallon*** fait entrer l'esthétique du graffiti dans les murs d'un espace d'exposition, du 6 au 22 mars 2026. Cinq artistes issus du Street art y présentent près d'une cinquantaine d'œuvres, principalement sur la toile, mais aussi sur des supports découpés et formats hybrides. Pari gagné pour Jazi, CRBZ, Keim, Sueno et Swick.



Coalition – mars 2026

CONFÉRENCES



Dans le cadre des cycles de conférences Jean-Jacques Gautier, traitant depuis de nombreuses années du thème des droits humains, c'est un débat interactif qui a été choisi pour le mardi 11 novembre 2025, sous l'organisation de l'Association pour la prévention de la torture (APT), ***Santé mentale et enfermement, enjeux et perspectives croisées*** a donné lieu à de très riches témoignages de professionnels avant de se poursuivre par un débat interactif particulièrement apprécié du public.

Une soirée d'hommage à Michel Butor s'est tenue le vendredi 13 février 2026 à la Salle Gautier, réunissant une conférence de Nathalie Piégay, professeure de littérature française à l'Université de Genève, et le concert de jazz **Duke Fantasy** du pianiste Stéphan Oliva. Cette rencontre littéraire et musicale s'inscrivait dans le cadre des nombreuses manifestations organisées à l'occasion du centenaire de la naissance de **Michel Butor**, mettant à l'honneur l'œuvre et l'héritage de l'écrivain.



Soirée « Michel Butor », lecture et piano – février 2026

FÊTES ET SPECTACLES POUR LES ENFANTS



La Fête des Promotions s'est déroulée le vendredi 27 juin 2025 sur le thème des fleurs, marquant dans la joie la fin de l'année scolaire. L'après-midi, dédié aux enfants, a proposé de nombreuses animations, parmi lesquelles maquillage, carrousels, châteaux gonflables et goûter. En début de soirée, les autorités communales et la directrice des écoles ont accueilli dans une salle comble les élèves de 7P et 8P Harmos, accompagnés de leurs parents et enseignants, pour la cérémonie officielle. Le traditionnel cortège à travers les parcs Sismondi et Stagni s'est ensuite déroulé dans une ambiance festive et colorée. La soirée s'est poursuivie au son des fanfares puis d'un orchestre live, tandis que les stands de restauration ont permis au public de partager un agréable moment de convivialité.

Fidèles à la tradition, **Saint-Nicolas** et le **Père Fouettard** ont fait étape à Chêne-Bougeries le vendredi 5 décembre 2025, pour le plus grand plaisir des enfants. Après un cortège aux flambeaux à travers la commune et les chants interprétés par des élèves de l'école de Chêne-Bougeries, en présence des autorités communales, les familles se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'une soupe et de marrons grillés. Les plus jeunes ont également eu l'occasion d'immortaliser ce moment en se faisant photographier avec Saint-Nicolas.

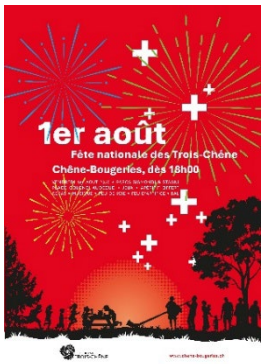


La **23e édition du Festival Marionnettes & Cie** s'est tenue les 28 et 29 mars 2026. Au programme, trois spectacles destinés aux enfants dès 4 ans ainsi que les traditionnels ateliers de la marionnette, permettant au public de découvrir cet univers en créant, manipulant et jouant. Organisé conjointement par la Commune et la **Cie des Croquettes**, le festival a une nouvelle fois rencontré un vif succès auprès du public. Dans son prolongement, le spectacle *La soupe aux cailloux délicieux* a été présenté dans les crèches et jardins d'enfants, tandis que *Les surprises d'Héloïse* a enchanté les élèves des écoles primaires de la commune.



Promotions scolaires 2025

MANIFESTATIONS OFFICIELLES



La Fête nationale 2025, organisée à tour de rôle par les communes des Trois-Chêne, s'est déroulée le 1er août dans les parcs Stagni et Sismondi sous un généreux soleil estival. Les festivités ont débuté avec des animations destinées aux enfants, un apéritif offert à la population ainsi qu'une offre de restauration variée. La cérémonie officielle, présidée par Florian Gross, maire, a accueilli comme invité d'honneur Alain Délétroz, directeur général de l'Appel de Genève. L'événement a été animé en musique par La Lyre de Chêne-Bougeries, avant de laisser place aux sonorités traditionnelles suisses du groupe Les Röstigraben. Le traditionnel feu d'artifice, tiré depuis la place Colonel-Audéoud, a ensuite émerveillé un public nombreux. La soirée s'est achevée dans une ambiance festive avec le grand bal animé par l'orchestre live Las Vegas Parano.

Mardi 7 octobre, le **Mérite Chênois 2025** a été attribué à André Gazut, réalisateur, photographe et cameraman, pour son travail d'information et sa brillante carrière locale et internationale qui honore la Commune. Après le discours de Florian Gross, maire, Éric Burnand, ancien journaliste à la RTS, a pris la parole pour lui rendre hommage avant de céder la place au lauréat. André Gazut a alors retracé les moments marquants de sa carrière en présentant une sélection de ses réalisations. Cette soirée a également été l'occasion pour Florence Lambert, conseillère administrative, de rappeler les fondements du mérite communal à l'assemblée dont faisaient partie les nouveaux naturalisés. Une réception a agrémenté cette belle soirée en musique avec L'Air de Rien Ensemble.

L'année 2026 débutant, les autorités communales ont eu le plaisir de convier les corps constitués, les associations et personnes nouvellement installées dans la commune pour le traditionnel **Apéritif des vœux**, animé en musique par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries à la Salle Gautier.



Mérite Chênois 2025 – André Gazut – octobre 2025

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES ET PROJETS TRANSVERSAUX

Depuis janvier 2022, la Commune de Chêne-Bougeries propose deux fois par mois des prêts de documents pour adultes, enfants et adolescents via le **Bibli-o-bus.** Ce service est proposé par la Ville de Genève, en collaboration avec l'association des communes genevoises et les bibliothèques municipales.



L'Orchestre des Trois-Chêne, subventionné par les trois communes chênoises et dirigé par Arturo Corrales, a offert le dimanche 2 novembre 2025 un magnifique concert intitulé *2-Schumann*. Cette formation symphonique active dans la région genevoise compte une septantaine de musiciens.

Le Centre sportif de Sous-Moulin a accueilli, dans sa patinoire, le spectacle sur glace *Murmuration*, dans le cadre du **festival Antigel**, et en collaboration avec les Trois-Chêne. Vitesse grand V, les 15 patineurs de la compagnie montréalaise Patin libre ont enchanté le public les 6 et 7 février 2026 en glissant comme un seul corps dans un déploiement spectaculaire de réactions en chaîne.

La Commune a participé à la **Biennale de l'Art et de la Nature Urbaine, (re)connecting.earth (03)**, consacrée aux **ressources sensibles**, qui s'est tenue du 29 avril au 14 juin 2026 dans le canton de Genève. Cette participation s'est ouverte par un vernissage sur la Voie Verte, sous la forme d'une promenade transfrontalière ponctuée de haltes autour des œuvres *Fragment* de Jeewi Lee et Phillip C. Reiner, réalisées à partir de grains de sable. La programmation s'est poursuivie avec la conférence *Le temps du sable : pourquoi disparaît-il et ce que cela change*, présentée par Stéphanie Girardclos (Université de Genève), puis avec l'atelier *Diagnostiquer le sol de son jardin* animé par l'association Sols vivants. En parallèle, de nombreuses classes des écoles primaires communales ont participé à des ateliers en lien avec la thématique des ressources sensibles.

Célébrée le vendredi 29 mai 2026, la **Fête des voisins** est un événement national qui invite les citoyens à se retrouver dans les immeubles, les chemins ou les jardins pour partager un moment de convivialité, afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La Commune de Chêne-Bougeries a, comme de coutume, proposé à ses habitants des prêts de tables et de bancs pour faciliter ces rassemblements.



Biennale - *Fragment* de Jeewi Lee et Phillip C. Reiner – juin 2026

TERRITOIRE, BIODIVERSITÉ ET MOBILITÉ

Le service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité est composé d'un responsable de service à temps plein et de cinq collaboratrices à temps partiel.

Il a pour missions le suivi, la mise en œuvre et l'observation de la planification urbaine, de la biodiversité et de la mobilité sur le territoire communal.

Les tâches et projets principaux incluent :

- L'élaboration et la mise en œuvre du PDCom
- La rénovation/reconstruction du Village de Chêne-Bougeries
- Le pilotage et le suivi d'études de planifications communales (équipements publics, aménagements de l'espace public, étude mobilité…)
- La mise à jour de l'Inventaire Cantonal des Arbres (ICA)
- La mise en œuvre du programme *+1'000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries*
- Les microprojets *nature en ville*
- La sensibilisation du public aux enjeux environnementaux (*Sentier nature, La nuit est belle !, Fête de la Nature, Balade de saison*)
- L'étude des dossiers en autorisation de construire, la rédaction des préavis communaux et les déclarations d'infractions en matière d'autorisation de construire
- Le suivi de tous les projets planifiés par le Canton sur le territoire de la commune (Projet d'agglo – Grand-Genève, plans localisés de quartier et plans de site ; renaturation des cours d'eau ; Axe Frontenex, route de Chêne…).

Le service accompagne également le suivi de nombreuses études et projets concernant le patrimoine bâti de la commune (évaluation des possibilités d'affectation, relocalisation d'activités, rénovation et agrandissement des écoles publiques communales, construction de crèches).

Dans le cadre des dossiers planifiés par le Canton, il collabore avec les services de l'État au travers des projets cités plus haut, ainsi que les Hautes écoles romandes, notamment par le suivi de projets d'étudiants.

De plus, le service accorde beaucoup d'importance et de temps pour répondre aux questions des habitants par téléphone concernant les autorisations de construire, mais également concernant les travaux en cours, le soin aux arbres, etc.

TERRITOIRE

Village de Chêne-Bougeries

Depuis 2018, le village de Chêne-Bougeries fait sa mue. Concomitamment au démarrage du chantier B+C, les premières livraisons de logements issus du chantier A ont été inaugurées en mars 2022.

Au total, la Commune a investi près de 34 248 000 francs pour reconstruire et rénover le village, soit :

- 11 298 000 francs pour le Chantier A
- 22 950 000 francs pour le Chantier B+C.

Ces montants correspondent uniquement aux coûts des travaux, et ne font pas référence aux études antérieures (Plan de site, image directrice, concours SIA 142).

La rénovation/reconstruction du village de Chêne-Bougeries va doter la commune de 36 nouveaux logements, 6 chambres pour étudiants, 8 arcades commerciales, ainsi que de 2 restaurants, dont la réouverture de l'historique Café de la Fontaine, situé à la rue de Chêne-Bougeries 27. De plus, des espaces pourront être mis à disposition des associations.

En parallèle aux travaux de bâtiment, la Commune a également lancé le processus d'aménagement des espaces publics du village et des rues environnantes. Le vote d'un crédit de 565 000 francs par le Conseil municipal lors de sa séance de mars 2023 a permis de lancer le concours de projet d'aménagement des espaces publics du village de Chêne-Bougeries. Le concours SIA 142 a abouti par l'annonce, en avril 2024, des lauréats : un groupement des bureaux Urbanités et AB Ingénieurs.

Le périmètre d'aménagement des espaces publics englobe le cœur d'îlot du village, le chemin de la Fontaine – appelé à devenir un espace piéton – ainsi que le chemin du Pont-de-Ville. Le projet vise à renforcer la cohérence et les connexions entre les différents espaces du quartier, tout en intégrant harmonieusement les variations de niveau. Une large place est accordée à l'arborisation, avec la création de fosses de plantation favorisant une gestion des eaux pluviales respectueuse du triptyque eau-sol-arbre. Enfin, la fontaine actuellement située sur la place des Trois-Martyrs retrouvera son emplacement d'origine, devant le célèbre Café de la Fontaine, auquel elle a donné son nom.

Sur la base du projet développé par le groupement, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 18 juin 2026, un crédit d'investissement pour la réalisation des espaces publics du village de Chêne-Bougeries, permettant ainsi d'envisager leur mise en service pour 2030.

En venant s'ajouter à la récente rénovation de la rue de Chêne-Bougeries, réalisée par le Canton, l'ensemble de ces travaux permettra au quartier de renouer avec une réelle qualité urbaine. Animée par des commerces et des restaurants de part et d'autre de la rue, elle proposera une offre diversifiée de services de proximité, au bénéfice des habitants comme des visiteurs de passage.

Secteur Malagnou/Paumière

La planification du secteur Malagnou–Paumière a été relancée à l'automne 2021 à l'initiative des propriétaires fonciers souhaitant développer leurs parcelles. Situé en zone de développement 3 (ZD3) depuis 2012, ce périmètre, qui englobe les parcelles nos 883, 884, 885, 2 133 et 2 134 de la commune de Chêne-Bougeries, fait aujourd'hui l'objet d'une procédure d'élaboration de plan localisé de quartier (PLQ).

Un processus de concertation réunissant le Canton, la Commune, les propriétaires privés et les associations de quartier a permis d'aboutir, en 2025, à la définition de dix « principes directeurs partagés » qui guideront le développement du secteur. Ceux-ci prévoient notamment la préservation des cordons boisés existants, une densité modérée à l'échelle du périmètre (IUS 1), ainsi que la réalisation d'un groupe scolaire complet, accompagné d'un parking mutualisé, desservant l'ensemble du futur quartier, implanté en sous-sol.

L'acquisition par la Commune d'une parcelle de 7 500 m^2 issue d'une propriété privée a constitué l'autre fait marquant de l'année 2025. Destiné à accueillir le futur groupe scolaire, ce terrain a pu être acquis grâce à l'adoption par le Conseil municipal, le 12 décembre 2024, d'un crédit d'investissement de 12,75 millions de francs.

Entre 2025 et 2026, les efforts se sont concentrés sur le travail de coordination entre l'ensemble des acteurs concernés, dans le but d'élaborer une convention de développement qui cadrera la suite du processus d'élaboration du PLQ, sa gouvernance et son financement.

Plan de site Grange-Falquet

Un plan de site d'initiative cantonale est en cours d'élaboration dans le périmètre *Grange-Falquet*, lequel abrite un patrimoine naturel et architectural de valeur considérable. Le périmètre du plan de site inclut notamment un lotissement dû à Jean-Marie Puthon, apparu entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle aux chemins des Voirons et du Mont-Blanc, et dont les bâtiments présentent des valeurs élevées au recensement architectural du canton.

Le processus d'établissement du plan de site est co-porté par l'OPS et la Commune, laquelle concrétise ainsi une mesure de protection du patrimoine prévue par son PDCom. L'élaboration de ce plan d'affectation a démarré fin 2023, en concertation avec les propriétaires concernés.

Le projet de plan de site (PS 30267-511) a été présenté aux propriétaires le 14 janvier 2026. L'enquête publique a eu lieu entre le 26 janvier et le 25 février 2026. Les observations reçues dans ce cadre sont en cours de traitement à l'OPS.

Place Rigaud

Malgré un aménagement récent, mené entre 2017 et 2018 dans le cadre de la réalisation du PLQ n°29701, la place Rigaud était inadaptée aux usages des habitants du quartier et aux enjeux de la transition écologique. Sa faible végétalisation, son revêtement en enrobé imperméable et une offre ludique limitée en faisaient un espace peu adapté aux usages attendus.

Afin de repenser collectivement son avenir, un important dispositif participatif a été déployé entre 2024 et 2026. À travers des ateliers, des permanences sur site et des aménagements transitoires, la population locale a pu imaginer les futurs usages du lieu et contribuer activement à sa transformation.

Les travaux de réaménagement, réalisés au printemps 2026, ont permis de concrétiser un projet comprenant notamment :

- La plantation de 20 arbres supplémentaires
- La désimperméabilisation d'une grande partie de la place ainsi que la création de buttes végétalisées offrant une topographie plus ludique
- L'installation de nouveaux équipements de jeu, dont certains ont été réalisés artisanalement à partir du bois d'un chêne ayant dû être abattu ailleurs sur le territoire communal
- Le réemploi de nombreux matériaux présents sur site, tels que l'enrobé, les dalles de béton ou encore le mobilier.

La nouvelle place Rigaud a été inaugurée le 27 mai 2026 dans une ambiance chaleureuse et festive. L'allocution officielle de Florian Gross, maire, s'est tenue devant le 500e arbre planté dans le cadre du programme communal *+1000 arbres en 10 ans*.

Par ailleurs, un processus de dénomination de cet espace public réaménagé, qui ne dispose pas encore de nom officiel, sera lancé au cours du second semestre 2026. Cette démarche viendra parachever la transformation du site et accompagner son évolution vers un véritable parc de quartier.



Florence Lambert, conseillère administrative et Florian Gross, maire – mai 2026

Nant du Moulanais

L'Office cantonal de l'eau (OCEau) mène des études en partenariat avec les Communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres et Cologny afin d'élaborer et réaliser des mesures de sécurisation contre les risques de crues du Moulanais.

Sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries, le ruisseau est actuellement canalisé et enterré depuis le chemin des Buclines et l'aval de la route J.-J.-RIGAUD, ainsi qu'entre le chemin De-LA-MONTAGNE et l'embouchure du Nant dans la Seymaz.

Dans la mesure où seule une renaturation ou remise à ciel ouvert permettrait de régler complètement les problématiques liées aux crues centennales du Nant du Moulanais, l'OCEau et la Commune étudient actuellement la mise à ciel ouvert du cours d'eau sur le chemin de Glandon, comme prévu par le PDCom.

En septembre 2024, l'OCEau et la Commune ont convié les habitants concernés par la problématique des risques d'inondations afin de présenter la situation ainsi que les mesures envisageables dans le périmètre. À la suite de cette rencontre, plusieurs échanges ont eu lieu avec les habitants afin de réorienter les mesures d'aménagements qui pourraient être entreprises sur le chemin de Glandon. Ces échanges sont toujours en cours.

En parallèle, la Commune a déposé une demande d'autorisation de construire (DD 33 7849) permettant d'anticiper la construction d'un ouvrage sous la route J.-J.-RIGAUD, lequel est en cours de travaux depuis juillet 2024. L'autorisation a été délivrée le 20 juin 2025 et les travaux préparatoires ont été réalisés au premier semestre 2026.

Autorisations de construire

Entre le 1er juin 2025 et le 31 mai 2026, le nombre de requêtes déposées sur le territoire communal a progressé de 10 %, passant de 193 à 213 dossiers. Cette augmentation est principalement due à la forte croissance des procédures accélérées, qui représentent désormais 80 % des requêtes déposées contre 68 % lors de la précédente année.

En parallèle, la proportion des dossiers non transmis à la Commune a fortement augmenté, passant de 51 % à 65 % des requêtes déposées. Cette évolution a entraîné une diminution sensible de préavis émis par le service passant de 186 à 109.

La nature des préavis a également évolué. Les demandes de compléments représentent désormais près de la moitié des préavis émis, tandis que les préavis défavorables sont en nette diminution. Cette situation traduit une volonté d'accompagner davantage les requérants dans l'adaptation de leurs projets aux exigences légales et communales.

Enfin, la période marque les premières applications concrètes des possibilités de densification prévues par le Plan directeur communal 2035, avec la délivrance de deux autorisations de construire bénéficiant de la dérogation prévue à l'art. 59 al. 4 LCI.

Nombre et type de requêtes déposées au Département

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Procédure fédérale	Total
-	35	170	4	3	1	213
-	16 %	80 %	2 %	1,5 %	0,5 %	100 %

Nombre et type de requêtes traitées par le service

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Total
-	25	44	3	2	74
-	35 %	59 %	4 %	2 %	100 %

Nombre et type de requêtes non transmises à la Commune

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Procédure fédérale	Total
-	10	126	1	1	1	139
-	7 %	91 %	1 %	1 %	1 %	100 %

Nombre et nature des préavis formulés par le service

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal	Total
2	47	49	10	1	109
2 %	44 %	45 %	9 %	1 %	100 %

Nombre et le type de requêtes autorisées par le Département

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition	Demande de démolition accélérée	Total
1	31	118	5	3	158
0,5%	19,5%	75%	3%	2%	100 %

Patrimoine

Concernant le patrimoine bâti, aucune demande de préavis émanant de l'Office du patrimoine et des sites en vue de l'inscription d'un immeuble à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés n'a été soumise à la Commune durant la période comprise entre le 1er juin 2025 et le 31 mai 2026.

BIODIVERSITÉ

Arborisation

Programme *+1000 arbres à Chêne-Bougeries en 10 ans*

La Commune poursuit activement la mise en œuvre du programme *+1'000 arbres en 10 ans*, dont l'objectif est d'augmenter le taux de canopée, de réduire les îlots de chaleur et de favoriser la biodiversité, tout en améliorant durablement la qualité de vie des habitants. Cette démarche place l'arbre au cœur de chaque projet de réaménagement du territoire.

Initialement déployé sur le domaine communal, le programme a été étendu au domaine privé dès l'automne 2022 afin d'amplifier son impact. Aujourd'hui, près des deux tiers des plantations sont réalisés sur le domaine communal, tandis que la participation des propriétaires privés constitue un levier essentiel pour atteindre l'objectif fixé de 1 000 arbres.

En 2026, l'initiative a franchi une étape symbolique en atteignant sa mi-parcours. Le 500e arbre du programme, un chêne chevelu, a été planté sur la place Rigaud, récemment réaménagée pour offrir davantage de fraîcheur et de confort aux usagers. Cette réalisation, inaugurée en mai 2026, témoigne du dynamisme de la démarche et de l'engagement de la Commune en faveur de l'adaptation au changement climatique et du renforcement de la nature en ville.



Le Chêne chevelu fait partie des nouveaux arbres plantés sur la place Rigaud

Mise à jour de l'inventaire cantonal des arbres (ICA)

La Commune de Chêne-Bougeries a réalisé en 2025 un inventaire complet du patrimoine arboré selon la méthodologie de l'Inventaire cantonal des arbres (ICA). Celui-ci recense 1 281 arbres isolés situés sur des parcelles communales, publiques et privées et sont entretenues par l'équipe communale des parcs et promenades. Il ne compte pas les arbres forestiers, bosquets et cordons arborés.

Le patrimoine arboré recensé est majoritairement composé de feuillus (74 %), tandis que les résineux représentent 26 % des effectifs, une proportion relativement élevée à l'échelle cantonale en raison de la présence de grands parcs historiques tels que les parcs Stagni et Sismondi, ainsi que le cimetière communal. La diversité est importante, avec 60 genres d'arbres recensés. Les érables (14 %), chênes (12 %), charmes (9 %) et tilleuls (8 %) constituent les principales essences feuillues, alors que les ifs, pins et épicéas dominent parmi les résineux.

La structure du patrimoine reflète une population arborée dynamique : 57 % des arbres sont jeunes et 41 % adultes. Les arbres sénescents et morts ne représentent que 2,4 % des effectifs. L'état sanitaire est globalement très satisfaisant, avec près de 90 % des arbres en bon ou excellent état. De même, l'état mécanique est excellent pour 94 % des sujets et bon pour 4 % supplémentaires, ce qui traduit un patrimoine globalement sûr et bien entretenu.

Concernant la gestion, 93 % des arbres sont conduits en forme semi-libre. Les arbres nécessitant un entretien spécifique, notamment les arbres fruitiers et les sujets architecturés, représentent seulement 7 % du patrimoine. Ces résultats témoignent d'un patrimoine arboré diversifié, jeune et en bon état général, offrant des perspectives favorables pour le maintien et le développement de la canopée communale dans les années à venir.

Mesures en faveur de la faune

Dans le cadre de sa politique de soutien à la biodiversité, la Commune encourage sa population à mettre en place des aménagements favorables à la faune locale grâce à une subvention couvrant jusqu'à 75 % des coûts des installations, avec un plafond de 3 000 francs par logement ou local commercial.

Cette aide vise à répondre aux pressions croissantes exercées sur la faune indigène, notamment la réduction et la fragmentation des habitats liées à la densification urbaine, ainsi qu'aux pratiques d'entretien intensives. Les aménagements soutenus permettent de créer des refuges, des sites de reproduction et des corridors de déplacement pour de nombreuses espèces présentes sur le territoire communal.

Les mesures subventionnées comprennent notamment l'installation de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris, la création d'abris pour les hérissons et les insectes, la réalisation de passages pour la faune dans les clôtures ou les murs, la mise en place d'écuroducs, ainsi que des dispositifs limitant les collisions d'oiseaux contre les vitrages.

Entre le 1er juin 2025 et le 31 mai 2026, la Commune a reçu 14 demandes de subvention. Les projets soutenus concernaient principalement l'installation d'abris pour hérissons, de nichoirs à oiseaux et de nichoirs à chauves-souris. Ces réalisations contribuent au renforcement du réseau d'habitats favorables à la biodiversité en milieu urbain et participent à la préservation de la faune locale.

Planification

Plan lumière

La Commune a poursuivi l'élaboration de son plan lumière, un projet stratégique visant à concilier les besoins de confort et de sécurité des usagers avec la préservation de la biodiversité nocturne et la réduction de la pollution lumineuse.

Le plan lumière propose une vision globale de la gestion de l'éclairage public communal. Il privilégie un éclairage raisonné, adapté aux usages réels des différents espaces publics, en tenant compte à la fois des besoins de déplacement, du sentiment de sécurité et de la nécessité de préserver l'obscurité lorsque celle-ci est bénéfique. Les recommandations portent notamment sur l'intensité lumineuse, les horaires de fonctionnement, la température de couleur des luminaires ainsi que la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

Un nouveau concept d'éclairage a été testé durant trois mois dans trois secteurs représentatifs de la commune, afin d'évaluer l'acceptabilité, par la population, de différentes adaptations de l'éclairage public, dont notamment une extinction de certains luminaires et une diminution de l'intensité lumineuse. Une démarche participative (présentation publique, marches exploratoires, et enquêtes) a accompagné ce processus. Cette concertation a permis de recueillir les attentes et les perceptions des usagers afin de définir des solutions équilibrées répondant aux enjeux environnementaux tout en maintenant une qualité de vie élevée.

Les résultats principaux ont mis en valeur que la perception de modification de l'éclairage public se concentre principalement sur les phases d'extinction nocturne, la réduction d'intensité seule étant peu perceptible. Il en ressort qu'une stratégie de diminution progressive et continue de l'éclairage apparaît plus acceptable et plus adaptée aux usages qu'une logique d'extinction ponctuelle.

Une attention particulière a également été portée à la sensibilisation de la population aux effets de la pollution lumineuse. Dans ce cadre, la Commune a mis à disposition des outils d'information et de bonnes pratiques destinés aux propriétaires et aux habitantes et habitants afin d'encourager un éclairage extérieur plus respectueux de l'environnement nocturne.

Sensibilisation et participation

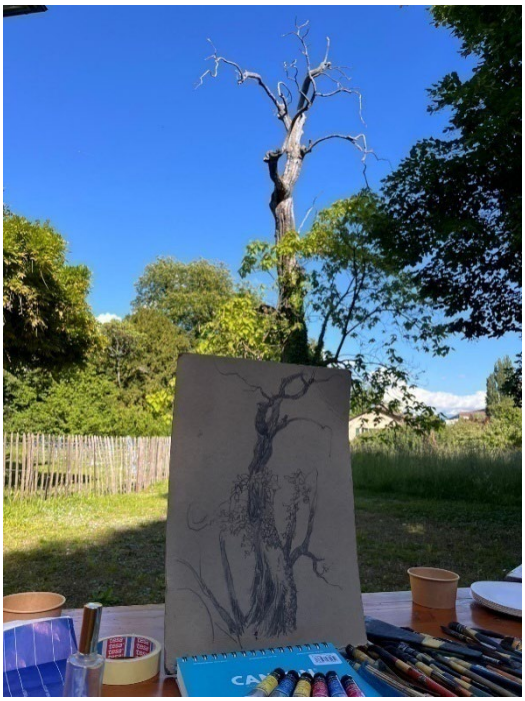
La Fête de la Nature

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la biodiversité, la Commune a proposé un atelier d'initiation et de perfectionnement à l'aquarelle animé par Alain Gegout, artiste aquarelliste et membre de la Société Française de l'Aquarelle. Cette activité a permis aux participantes et participants de découvrir ou d'approfondir leur pratique artistique tout en portant un regard attentif sur la nature qui les entoure. Accompagnés pas à pas par l'intervenant, les participants ont observé et représenté différents éléments du vivant, tels que les feuilles, les fleurs, les textures végétales et les jeux de lumière présents dans l'environnement.

Au-delà de l'apprentissage des techniques de l'aquarelle, l'atelier avait pour objectif de favoriser l'observation de la biodiversité locale et de sensibiliser le public à la richesse du patrimoine naturel communal. Cette approche associant art et nature a encouragé les participants à prendre le temps d'explorer leur environnement sous un angle à la fois créatif et pédagogique.

Potager

Le projet de potager urbain, géré depuis 2022 par l'association Les Amis du potager, est installé depuis mai 2024 au chemin Domaine-PATRY 6.



Catalpa bignonioides étudié durant l'atelier

Animations nature et sensibilisation à la biodiversité

Au cours du second semestre 2025, deux balades nature ont été organisées à Thônex et à Chêne-Bougeries, en collaboration avec l'association Naries, sur les thèmes de l'automne et de l'hiver. Ces animations ont permis de sensibiliser le public à la biodiversité locale à travers l'observation de la faune et de la flore, ainsi que des indices de présence des espèces dans les milieux urbains et semi-naturels.

Dans la continuité de cette démarche de sensibilisation, les Communes des Trois-Chêne (Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries) ont élaboré pour 2026 un programme commun intitulé *À la découverte de la biodiversité des Trois-Chêne*. Conçu en partenariat avec plusieurs associations et organismes spécialisés, dont le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), Naries, le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG), l'Association pour l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles (KARCH), le Pôle Invertébrés du bassin genevois (PIGB) et Pollinea, ce cycle comprend six animations consacrées à des thématiques variées.

Les participants pourront ainsi découvrir les animaux nocturnes et les enjeux liés à la pollution lumineuse, la faune hivernale, les oiseaux chanteurs, les amphibiens, les reptiles, ainsi que les problématiques associées au moustique tigre et au frelon asiatique. À travers ce programme, les trois communes entendent renforcer les connaissances de la population sur la biodiversité de proximité et encourager son engagement en faveur de la préservation de la nature et des écosystèmes locaux.

Renseignements à la population

Le service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité est également à la disposition des habitants de la commune pour toute question liée à l'arborisation et à la biodiversité. Les questions liées à l'arborisation sur domaine privé reviennent régulièrement et concernent directement les habitants, que ce soit pour des questions de sécurité ou de bon voisinage.

Abattages

La Commune poursuit sa politique visant à minimiser au maximum les abattages d'arbres sur son territoire. La stratégie mise en place sur les parcelles dont elle est propriétaire (DP communal, parcelles privées et publiques communales) est la suivante :

- Il ne peut y avoir abattage d'un arbre qu'en cas de danger ou de problèmes sanitaires et mécaniques avérés - une analyse par le service territoire, biodiversité et mobilité est systématiquement réalisée.
- En cas d'abattage, les fûts sont maintenus à la verticale et le reste du bois entreposé en tas.
- Le bois n'est plus exporté. Il est maintenu à proximité de l'arbre et souvent valorisé en haies sèches, en refuges pour la faune ou en mulch.
- Même en l'absence d'obligation de compensation pour certains abattages, un projet de replantation est mis en place la saison suivante.

MOBILITÉ

Subventions communales

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

Dans le cadre de sa politique communale en matière de mobilité douce, la Commune promeut l'usage du vélo en allouant une subvention de 250 francs à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, ne dépassant pas 25 km/h. En 2025, 130 subventions ont été octroyées.

Subventions TPG

En partenariat avec les TPG, la Commune offre une participation financière de 200 francs aux seniors (dès l'âge de l'AVS), à faire valoir sur l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. En 2025, 625 seniors ont bénéficié de cette offre.

S'agissant des jeunes de 6 à 24 ans, l'État prend en charge l'intégralité des abonnements annuels depuis le 1er janvier 2025.

Carte journalière *commune* CFF

Depuis 2024 et dans le cadre de la nouvelle offre contingentée des CFF, les cartes journalières sont devenues nominatives. Un rabais de 50 % est accordé uniquement sur le prix d'une carte journalière 2e classe et aux habitants possédant un abonnement CFF demi-tarif. L'achat des cartes disponibles s'effectue obligatoirement à la réception de la mairie et peut être vendu de six mois à un jour avant la date de voyage souhaitée. En 2025, 978 subventions de 100 francs ont été octroyées.

Mobility : le car sharing en toute facilité

Le véhicule Mobility, stationné aux abords de la Salle Gautier, a été réservé 563 fois et a parcouru 14 465 kilomètres sur l'année 2025.

Planification communale

Réaménagement de l'espace rue sur plusieurs tronçons communaux, en relation avec leurs mises en séparatif

Depuis 2023, des études sont en cours sur plusieurs tronçons pour repenser l'aménagement de l'espace rue, tant sur le plan paysager que sur le plan de la mobilité. Ces études sont en relation avec leurs mises en séparatif, afin de répondre aux objectifs énoncés dans le concept général d'évacuation des eaux (PGEE), d'entente avec l'office cantonal de l'eau (OCEAu).

Chemins de la Gradelle et des Flombards

- Mandat lancé en juillet 2023
- Crédit d'étude voté par le Conseil municipal en date du 3 octobre 2024 (196 000 francs)
- Changement de mandataires fin 2025 pour reprendre la phase SIA 21
- Commission mobilité du 16 juin 2026 : présentation de la phase SIA 21 et coûts estimés des travaux

Chemins Saladin – Fourches – David-MUNIER et avenue De-GASPARIN

- Mandat lancé en juillet 2023
- Crédit d'étude voté par le Conseil municipal en date du 3 octobre 2024 (290 000 francs)
- Changement de mandataires fin 2025 pour reprise de la phase SIA 21
- Commission mobilité du 16 juin 2026 : présentation de la phase SIA 21 et coûts estimés des travaux

Chemin CASTAN

- Mandat lancé en juillet 2023
- Crédit d'étude voté par le Conseil municipal en date du 16 mai 2024 (220 000 francs)
- Phase SIA 32 réalisée, avec DG des travaux estimé à 2 547 145 francs
- Crédit d'investissement et de financement voté par le Conseil municipal le 18 juin 2026 (2 222 000 francs)

Avenue de l'Ermitage

- Mandat lancé en février 2023
- Crédit d'étude voté par le Conseil municipal en date du 8 février 2024 (158 000 francs)
- Crédit d'investissement et de financement voté le 20 mars 2025 (1 975 000 francs)
- Appel d'offres mandataires janvier 2026
- Autorisation de construire délivrée en mars 2026
- Séance d'information aux riverains : 4 mars 2025
- Adjudication mandataire 6 mai 2026 : entreprise Implenia
- Démarrage des travaux : septembre 2026

Réaménagement de l'espace rue

Chemin de Conches

- Mandat lancé en novembre 2024
- Crédit d'étude voté par le Conseil municipal en date du 3 octobre 2024 (195 000 francs)
- Phase SIA 21 réalisée
- Mandat interrompu en octobre 2025 : coût estimé des travaux (2 069 358 francs TTC) trop élevé comparé au confort apporté

Chemin de Grange-Falquet

- Mandat lancé en février 2025
- Phase SIA 21 réalisée
- Mandat interrompu en octobre 2025 : trop d'incertitudes sur les éventuels reports de trafic / comportement des usagers qui vont s'articuler à l'issue des chantiers de déploiement de l'Axe Frontenex et de réaménagement de la route de Chêne.

Planification cantonale

Axe Frontenex – Le chantier a débuté

Le chantier de l'axe Frontenex, projet pour lequel le Conseil municipal a voté, lors de sa séance ordinaire du 16 février 2023, un crédit d'investissement et de financement s'élevant à 21 000 000 francs TTC, a débuté le 29 juillet 2024. Pour rappel, ce projet consiste à développer une liaison en transports collectifs de 6 km entre le nouveau quartier de Belle-Terre et la gare des Eaux-Vives. Cet axe offrira à la région une ligne de bus directe jusqu'à l'aéroport, ainsi qu'une autre vers l'hôpital.

Tout au long de l'année 2025, les travaux ont été menés simultanément sur les secteurs Patry, Gradelle, Rigaud et Grange-Canal, nécessitant pour certains de les fermer à la circulation. Cette situation a imposé une déviation des bus par le chemin de la Gradelle et l'avenue Léonard-SISMONDI, laquelle a pris fin le 30 avril 2026.

Requalification de la route de Chêne et assainissement des collecteurs communaux

Les études de faisabilité réalisées par le Canton pour la requalification de la route de Chêne et par la Commune pour la partie assainissement des collecteurs étant terminées, un appel d'offres conjoint canton/commune a été lancé en avril 2024, afin de mandater une équipe pluridisciplinaire. Depuis le 28 novembre 2024, des séances ponctuelles s'organisent pour réaliser les prestations allant de l'étude d'avant-projet jusqu'à la réalisation du projet (SIA 31 à 53). Le démarrage des travaux est estimé au premier semestre 2028.

Pour rappel, les enjeux de ce projet sont :

- La mise en conformité de l'axe tram
- L'assainissement du bruit routier (OPB)
- L'aménagement d'un nouveau giratoire
- Le renforcement des aménagements cyclables
- La réorganisation et la mise en conformité des arrêts de tram
- La végétalisation du site tram
- La mise en séparatif des réseaux de collecteurs EU/EC de la commune de Chêne-Bougeries.

Le 10 décembre 2025, l'avant-projet a été présenté à la Commission mobilité et sécurité.

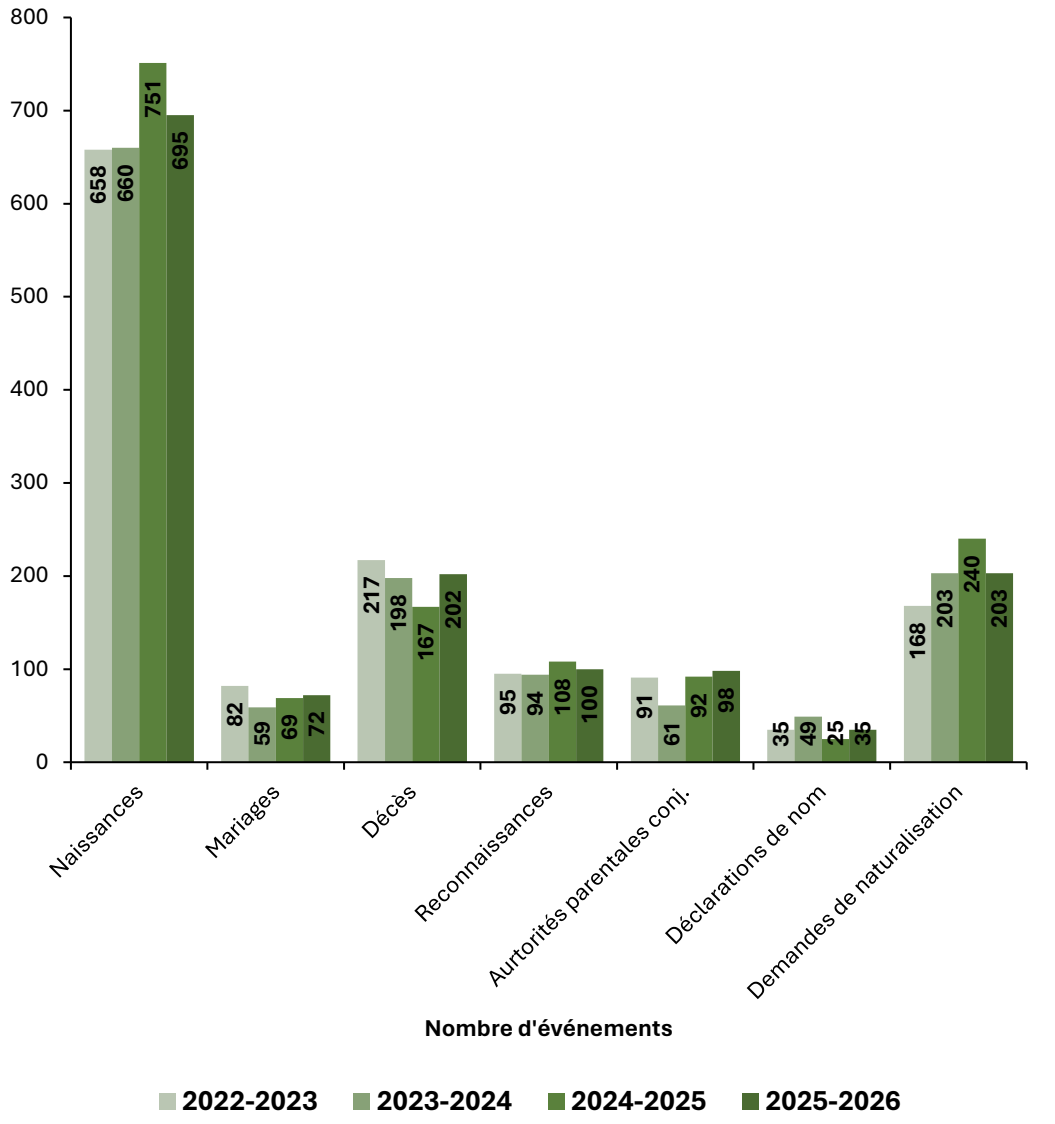
Le 18 décembre 2025, une résolution intitulée « Pour une route de Chêne qui réunisse a été déposée. Cette résolution s'oppose à l'avant-projet de génie civil présenté et demande qu'il soit revu afin de mieux répondre aux enjeux et aux attentes exprimées.

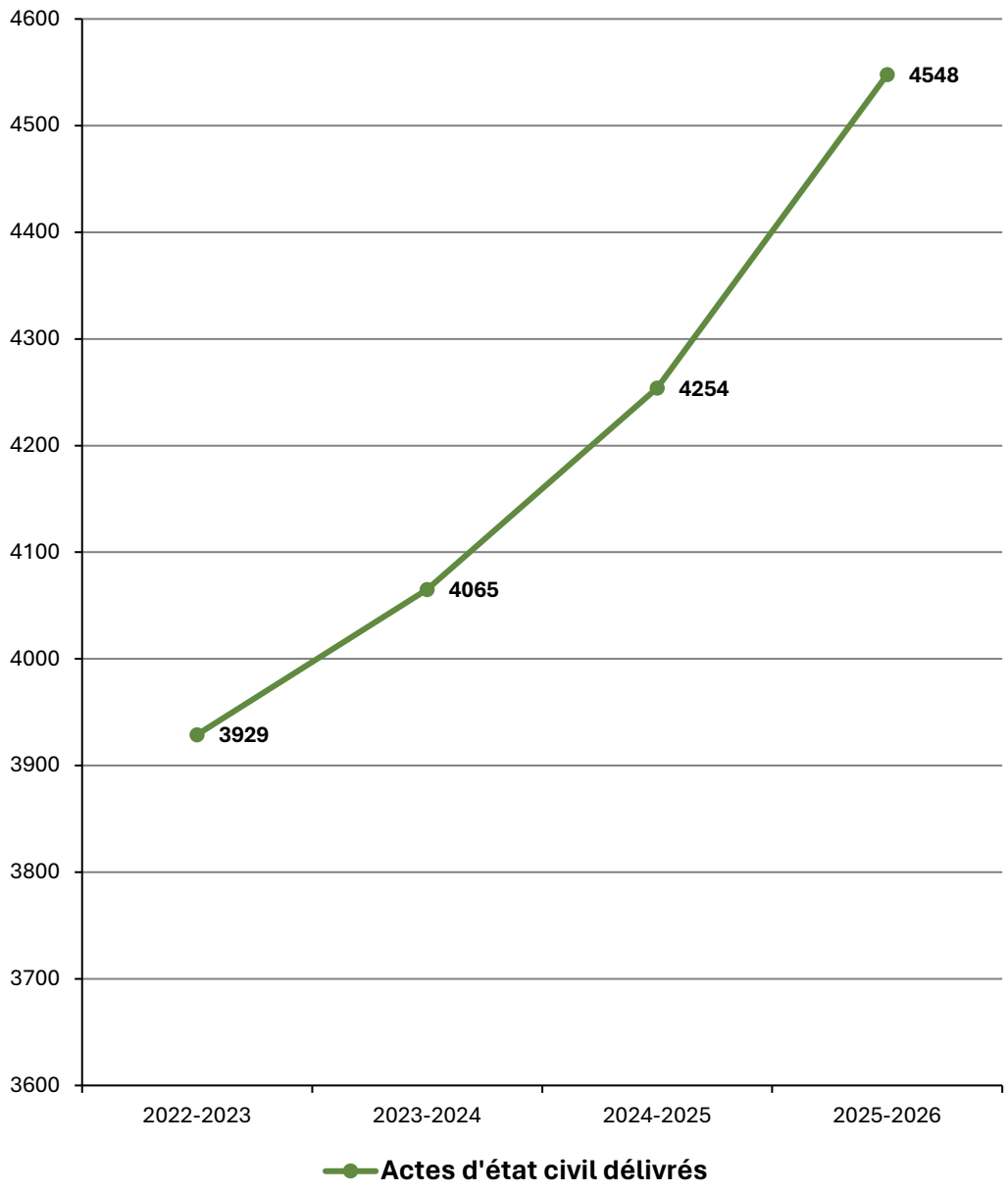
ÉTAT CIVIL

L'ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

Événements survenus dans l'arrondissement

2025 - 2026	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	695	-	-	-
Mariages	66	4	2	-
Décès	188	4	5	5
Reconnaissances	99	-	-	1
Demandes de naturalisation	180	9	2	12




4600
4500
4400
4300
4200
4100
4000
3900
3800
3700
3600
4548
4254
4065
3929
2022-2023
2023-2024
2024-2025
2025-2026
Actes d'état civil délivrés

SPORT

CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN (CSSM)

Créé en 1983 par la volonté des autorités politiques des trois communes chênoises, le groupement intercommunal du Centre sportif Sous-Moulin est une entité publique autonome à but non lucratif ayant pour but d'assumer de manière indépendante l'exploitation et le développement du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM). Il poursuit un but de sport et de détente.

Retrouvez toutes les activités sportives du centre ainsi que son rapport d'activité 2025 en ligne sur cssm.ch

centre sportif sous-moulin



Accepté par le Bureau du C.I. – séance du 16.03.2026 (PV N° 539)
Validé par le Conseil Intercommunal – séance du 01.04.2026 (PV N° 255)

FINANCES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

Bilan au	31 décembre 2024 CHF (*)	31 décembre 2025 CHF (*)
ACTIF		
Patrimoine financier		
Disponibilités et placements à court terme	38'205'565	48'831'969
Créances	35'382'961	36'239'659
Placements financiers à court terme	19'917'596	1'090'579
Actifs de régularisation	2'186'104	2'721'441
Placements financiers	5'474'865	5'390'245
Immobilisations corporelles PF	155'246'167	170'491'512
Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'899'406	546'445
Total du patrimone financier	**258'312'665**	**265'311'849**
Patrimoine administratif		
Investissements		
Immobilisations corporelles du PA	90'846'353	101'100'288
Immobilisations incorporelles	647'868	581'985
Participations, capital social	22'965'368	27'060'861
Subventions d'investissements	4'223'750	5'882'960
Amortissements supplémentaires cumulés	-1'669'734	-3'789'111
Total du patrimone administratif	**117'013'605**	**130'836'982**
TOTAL DE L'ACTIF	**375'326'270**	**396'148'831**
PASSIF		
Capitaux de tiers		
Engagements courants	7'222'830	3'932'267
Engagements financiers à court terme	1'200'000	1'200'000
Passifs de régularisation	745'171	293'043
Provisions à court terme	5'796'863	6'197'581
Engagements financiers à long terme	16'800'000	15'600'000
Provisions à long terme	32'103'287	32'086'000
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	1'899'406	546'445
Total	**65'767'557**	**59'855'336**
Capital propre		
Fonds	1'556'810	1'556'810
Excédent/découvert du bilan	308'001'903	334'736'684
Total	**309'558'713**	**336'293'495**
TOTAL DU PASSIF	**375'326'270**	**396'148'831**

(*) Arrondi au franc

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2025 a été clos avec un total de revenus de 104 665 958 francs. Les charges se sont quant à elles élevées à 77 931 176 francs. Il en est donc résulté un excédent budgétaire de 26 734 781 francs.

Les charges liées au personnel se sont élevées à 13 633 725 francs, représentant 18 % du total des charges.

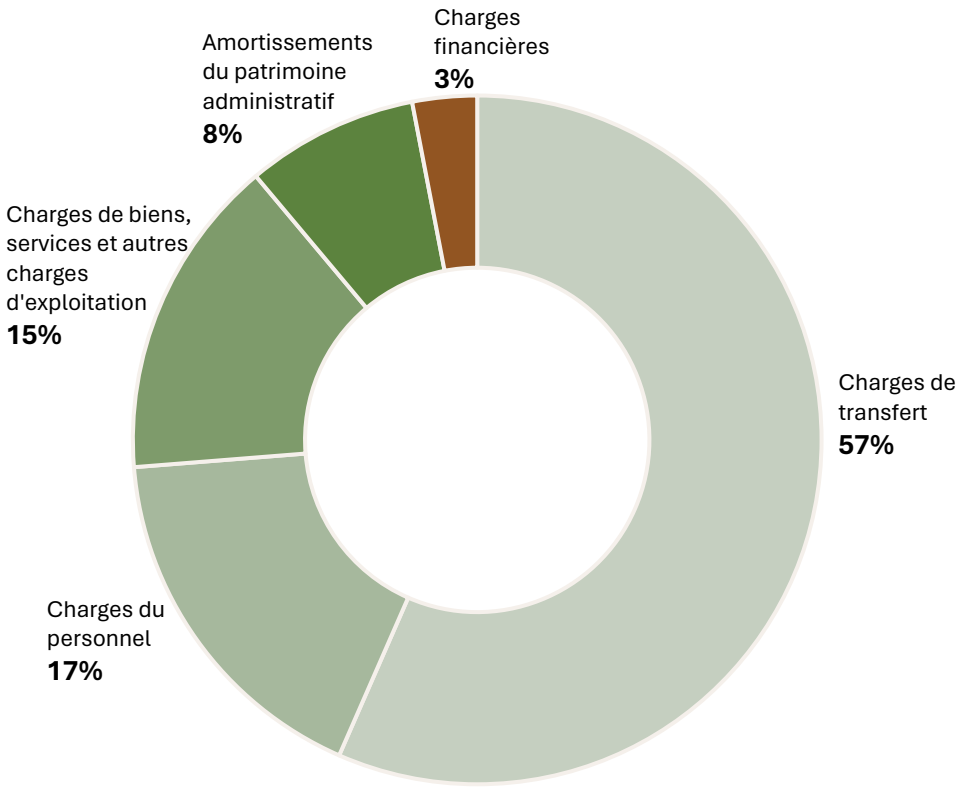
Les charges de la catégorie « Charges de biens, services et autres charges d'exploitation », soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune se sont élevées à 11 648 149 francs, représentant 15 % du total des charges.

Les charges d'amortissements ordinaires et des subventions d'investissement du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de 5 663 244 francs, représentant 7 % des charges.

Les charges de transfert pour un montant de 42 793 749 francs comprennent principalement les contributions et dédommagements aux collectivités publiques qui se sont élevés à 9 373 335 francs et le montant des subventions accordées à 12 343 166 francs.

Les charges financières s'élèvent quant à elles à 2 072 931 francs.

Récapitulation des charges par nature pour un total de 77 931 176 francs



Résumé du compte de fonctionnement 2025 (classification fonctionnelle)

	Budget 2025		Compte 2025		Variation entre Budget 2025 et comptes 2025	
	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges	Revenus
LEGISLATIF ET EXECUTIF	750'082	0	697'060	0	-7%	0%
SERVICES GENERAUX	8'812'069	406'680	7'867'081	453'543	-11%	12%
SECURITE PUBLIQUE	2'570'176	300'500	2'275'375	372'067	-11%	24%
QUESTIONS JURIDIQUES	703'640	42'000	653'367	33'231	-7%	-21%
SERVICE DU FEU	1'673'147	0	1'263'102	0	-25%	0%
DEFENSE	333'405	44'050	296'920	37'498	-11%	-15%
SCOLARITE OBLIGATOIRE	9'829'478	21'750	8'695'826	100'271	-12%	361%
FORMATION, AUTRES	15'000	0	15'000	0	0%	0%
CULTURE, AUTRES	1'518'896	0	1'239'242	397	-18%	0%
SPORTS ET LOISIRS	7'057'274	84'300	6'493'001	119'379	-8%	42%
INVALIDITE	160'000	0	133'939	0	-16%	0%
FAMILLE ET JEUNESSE	10'366'094	141'761	10'168'349	568'396	-2%	301%
CHÔMAGE	170'000	0	176'476	0	4%	0%
AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	1'859'146	27'000	1'821'745	18'000	-2%	-33%
AIDE SOCIALE	0	0	0	0	0%	0%
DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS	763'000	140'000	739'000	140'000	-3%	0%
CIRCULATION ROUTIERE	3'462'586	99'800	2'659'375	298'950	-23%	200%
TRANSPORTS PUBLICS	1'645'699	29'500	1'406'857	110'543	-15%	275%
TRANSPORTS, AUTRES	0	0	0	0	0%	0%
TELECOMMUNICATIONS	0	12'000	0	12'000	0%	0%
APPROVISIONNEMENT EAU	126'590	0	65'800	0	-48%	0%
TRAITEMENT DES EAUX USEES	987'637	268'212	932'401	386'580	-6%	44%
GESTION DES DECHETS	2'669'654	40'000	2'261'182	34'943	-15%	-13%
PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	120'000	0	66'276	0	-45%	0%
LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	390'000	0	205'393	7'492	-47%	0%
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	121'250	81'500	58'459	95'415	-52%	17%
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	726'266	0	432'706	0	-40%	0%
COMBUSTIBLES ET ENERGIE	453'234	520'000	344'912	770'030	-24%	48%
IMPÔTS	2'737'262	84'847'556	3'718'138	97'084'733	36%	14%
CONVENTIONS FISCALES	1'064'828	0	1'098'458	0	3%	0%
PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	19'892'699	0	19'892'699	0	0%	0%
ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	3'087'035	3'891'826	2'083'078	3'814'226	-33%	-2%
REDISTRIBUTIONS	0	5'000	0	0	0%	-100%
POSTES NON REPARTIS	129'200	500	169'960	208'263	32%	41553%
Totaux	**84'195'347**	**91'003'935**	**77'931'176**	**104'665'958**	**-7%**	**15%**
Excédent de revenus	**6'808'588**		**26'734'781**			

(*) Arrondi au franc

Résumé du compte de fonctionnement 2025 (classification selon les natures)

Libellé de la nature	Budget 2025	**Compte 2025**	Variation Budget-Compte	Variation en %
CHARGES DE PERSONNEL	14 734 351.00	**13 633 725.29**	-1'100'626	-7%
CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	14 181 497.00	**11 648 148.80**	-2'533'348	-18%
AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6 577 415.00	**5 663 244.13**	-914'171	-14%
CHARGES FINANCIERES	3 079 135.00	**2 072 931.19**	-1'006'204	-33%
CHARGES DE TRANSFERT	43 503 568.00	**42 793 749.19**	-709'819	-2%
CHARGES EXTRAORDINAIRES	2 119 381.00	**2 119 377.83**	-3	0%
Total des dépenses	**84'195'347**	**77'931'176**		
REVENUS FISCAUX	84 525 387.00	**96 772 117.36**	12'246'730	14%
TAXES	959 140.00	**1 204 374.77**	245'235	26%
REVENUS DIVERS	27 500.00	**242 244.06**	214'744	781%
REVENUS FINANCIERS	4 804 216.00	**5 204 485.96**	400'270	8%
REVENUS DE TRANSFERT	687 692.00	**1 242 735.57**	555'044	81%
Total des recettes	**91'003'935**	**104'665'958**		

Patrimoine administratif au 31 décembre 2025

Désignation	Solde au 31.12.2024	**Solde au 31.12.2025**	Ecart en Francs C2025-C2024
Terrains non bâtis	449'103	**209'266**	-239'837
Routes / voies de communication	2'187'712	**-647'962**	-2'835'675
Aménagement des eaux	0	**0**	0
Traitement des eaux usées	11'986'181	**12'684'643**	698'462
Elimination des déchets	8'734	**1**	-8'733
Terrains bâtis	33'728'793	**35'134'775**	1'405'982
Biens meubles	950'223	**1'945'881**	995'658
Installations en construction	41'535'607	**51'749'538**	10'213'931
Elimination des déchets	0	**0**	0
Immobilisation corporelles en cours	105'475	**0**	-105'475
Autres immobilisations corporelles	542'393	**581'985**	39'591
Participations, capital social	22'965'368	**27'060'861**	4'095'493
Fonds intercomm. développement urbain FIDU	4'223'750	**5'882'960**	1'659'210
Amortissements supplémentaires cumulés	-1'669'734	**-3'789'111**	-2'119'378
BILAN	**117'013'605**	**130'836'982**	**13'823'376**
Amortissements du patrimoine administratif au 31 décembre 2025		**7'782'622**	

Investissement du patrimoine administratif en cours au 31 décembre 2025

Objet	Date de la délibération	Crédit brut voté	Dépenses brutes totales au 01.01.2025	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2025	Total des recettes brutes au 01.01.2025	Recettes de l'année	Total des recettes au 31.12.2025	Amortis. cumulés au 01.01.2025	Amortis. cumulés 2025	Amortis. cumulés au 31.12.2025	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
Rénovation des installations liées à la sécurité et incendie bâtiment	07.06.2018	1'290'000.00	1'057'675.29	5'348.45	1'063'023.74	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**1'063'023.74**
Acquisition parcelle 1150 - Ch. Pont-de-Ville 20 / Ch. de la Fontaine 7	01.03.2018	50'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**0.00**
Concours SIA 142 Maison Musique Bessonnette 11	03.10.2024	215'000.00	0.00	273'205.53	273'205.53	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**273'205.53**
FIDU 2026	27.11.2025	1'531'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**0.00**
Acquisition et installation de tableaux blancs	23.06.2022	331'000.00	279'395.15	0.00	279'395.15	0.00	0.00	0.00	41'375.00	41'375.00	82'750.00	**196'645.15**
Construction d'un pavillon provisoire restaurant scolaire - École de Conches	11.05.2023	2'770'000.00	1'296'003.06	433'174.67	1'729'177.73	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**1'729'177.73**
École de Conches - Agrandissement et rénovation 2025	20.03.2025	2'360'000.00	0.00	29'010.17	29'010.17	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**29'010.17**
Étude de faisabilité AIMP - Extension École Belvédère	26.09.2019	3'050'000.00	2'047'762.92	0.00	2'047'762.92	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**2'047'762.92**
Rénovation et extension de l'école du Belvédère	16.11.2023	48'500'000.00	3'026'672.18	10'592'126.03	13'618'798.21	0.00	280'000.00	280'000.00	0.00	0.00	0.00	**13'338'798.21**
École de Conches - Agrandissement et rénovation	20.03.2025	8'700'000.00	6'822'867.34	541'254.92	7'364'122.26	0.00	0.00	0.00	870'000.00	870'000.00	1'740'000.00	**5'624'122.26**

CSSM 2020-Projet de rénovation et d'amélioration énergétiques	10.12.2020	101'000.00	21'567.90	78'518.78	100'086.68	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**100'086.68**
CSSM - DT 185 - Rénovation et assainissement énergétique des bâtiments	20.03.2025	1'100'000.00	0.00	117'316.65	117'316.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**117'316.65**
CSSM 2023 - Rénovation des espaces de la zone piste d'athlétisme	14.12.2023	85'000.00	0.00	16'584.45	16'584.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**16'584.45**
CSSM 2025 - Rénovation des courts de tennis 1 et 2	18.12.2025	75'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**0.00**
Réaménagement espaces publics - Quadrilatère (Étude)	11.05.2023	175'000.00	65'891.12	34'380.45	100'271.57	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**100'271.57**
Espaces publics, parcelle no 3189 CODHA - Aménagement	15.05.2014	2'447'630.00	1'301'537.00	138'024.33	1'439'561.33	661'093.30	0.00	661'093.30	288'225.10	0.00	288'225.10	**490'242.93**
+1000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries	26.09.2019	4'000'000.00	644'391.86	114'803.66	759'195.52	0.00	0.00	0.00	350'000.00	200'000.00	550'000.00	**209'195.52**
EVE Rigaud : Acquisition de mobilier et équipements	11.05.2017	191'000.00	166'375.50	0.00	166'375.50	0.00	0.00	0.00	110'140.82	20'796.94	130'937.76	**35'437.74**
Acquisition de mobilier et des jeux extérieurs - Crèches	28.09.2023	646'755.00	437'929.50	89'600.00	527'529.50	0.00	0.00	0.00	0.00	65'941.19	65'941.19	**461'588.31**
Acquisition du domaine Patry	08.02.2024	6'825'000.00	6'737'827.20	-195'285.15	6'542'542.05	0.00	0.00	0.00	227'500.00	227'500.00	455'000.00	**6'087'542.05**
Réaménagement de l'avenue de l'Ermitage	08.02.2024	158'000.00	104'856.88	44'058.95	148'915.83	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**148'915.83**
Réaménagement et réfection Ch. De-La-Montagne aux normes OPB	27.02.2020	6'400'000.00	4'068'789.10	471'621.00	4'540'410.10	0.00	73'492.50	73'492.50	0.00	0.00	0.00	**4'466'917.60**

Réaménagement du chemin Castan	16.05.2024	220'000.00	82'560.25	61'086.47	143'646.72	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**143'646.72**
Réaménagement des chemins Flombards et Gradelle	03.10.2024	196'000.00	13'163.65	10'186.00	23'349.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**23'349.65**
Réaménagement chemins Saladin, Fourches, David-Munier et av. De-Gasparin	03.10.2024	290'000.00	24'097.85	27'202.85	51'300.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**51'300.70**
Renouvellement du réseau éclairage public	20.06.2019	1'000'000.00	865'938.80	53'836.29	919'775.09	89'806.26	9'850.91	99'657.17	0.00	0.00	0.00	**820'117.92**
Réalisation Axe Frontenex	16.02.2023	21'000'000.00	1'531'276.78	6'547'658.70	8'078'935.48	0.00	2'393'737.00	2'393'737.00	0.00	0.00	0.00	**5'685'198.48**
Nouveau camion routes (changement de but de l'investissement initial)	27.11.2025	400'000.00	129'955.10	-34'723.35	95'231.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**95'231.75**
Mise en œuvre des actions du PGEE			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**0.00**
Mise en séparatif collecteur - Tornalettes			0.00	24'146.30	24'146.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**24'146.30**
Mise en séparatif collecteur - Ermitage			14'827.25	17'546.80	32'374.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**32'374.05**
Mise en séparatif collecteur - Saladin-De-Gasparin	21.03.2024	18'700'000.00	145'277.60	3'539.70	148'817.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**148'817.30**
Mise en séparatif collecteur - Flombards-Gradelle			52'256.80	34'359.65	86'616.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**86'616.45**
Mise en séparatif collecteur – JJ-Rigaud			139'240.45	47'993.90	187'234.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**187'234.35**

Mise en séparatif collecteur - Castan			4'600.00	12'349.05	16'949.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**16'949.05**
Mise en séparatif collecteur - Grange-Canal			26'033.10	0.00	26'033.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**26'033.10**
Mise en séparatif collecteur - Florissant			0.00	38'207.88	38'207.88	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**38'207.88**
Révision du Plan Directeur Communal	24.03.2022	55'000.00	68'531.70	0.00	68'531.70	0.00	0.00	0.00	13'706.34	13'706.34	27'412.68	**41'119.02**
Espace public village - Concours SIA 142	23.03.2023	565'000.00	196'398.91	24'433.87	220'832.78	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**220'832.78**
Malagnou-Paumière - Processus élaboration du PLQ	08.02.2024	525'000.00	55'426.15	29'779.98	85'206.13	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**85'206.13**
Malagnou-Paumière - Acquisition parcelle	12.12.2024	12'750'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**0.00**
Extension CAD	29.09.2023	2'920'000.00	2'639'672.11	104'324.90	2'743'997.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**2'743'997.01**
TOTAL GÉNÉRAL		**149'622'485.00**	**34'068'798.50**	**19'785'671.88**	**53'854'470.38**	**750'899.56**	**2'757'080.41**	**3'507'979.97**	**1'900'947.26**	**1'439'319.47**	**3'340'266.73**	**47'006'223.68**

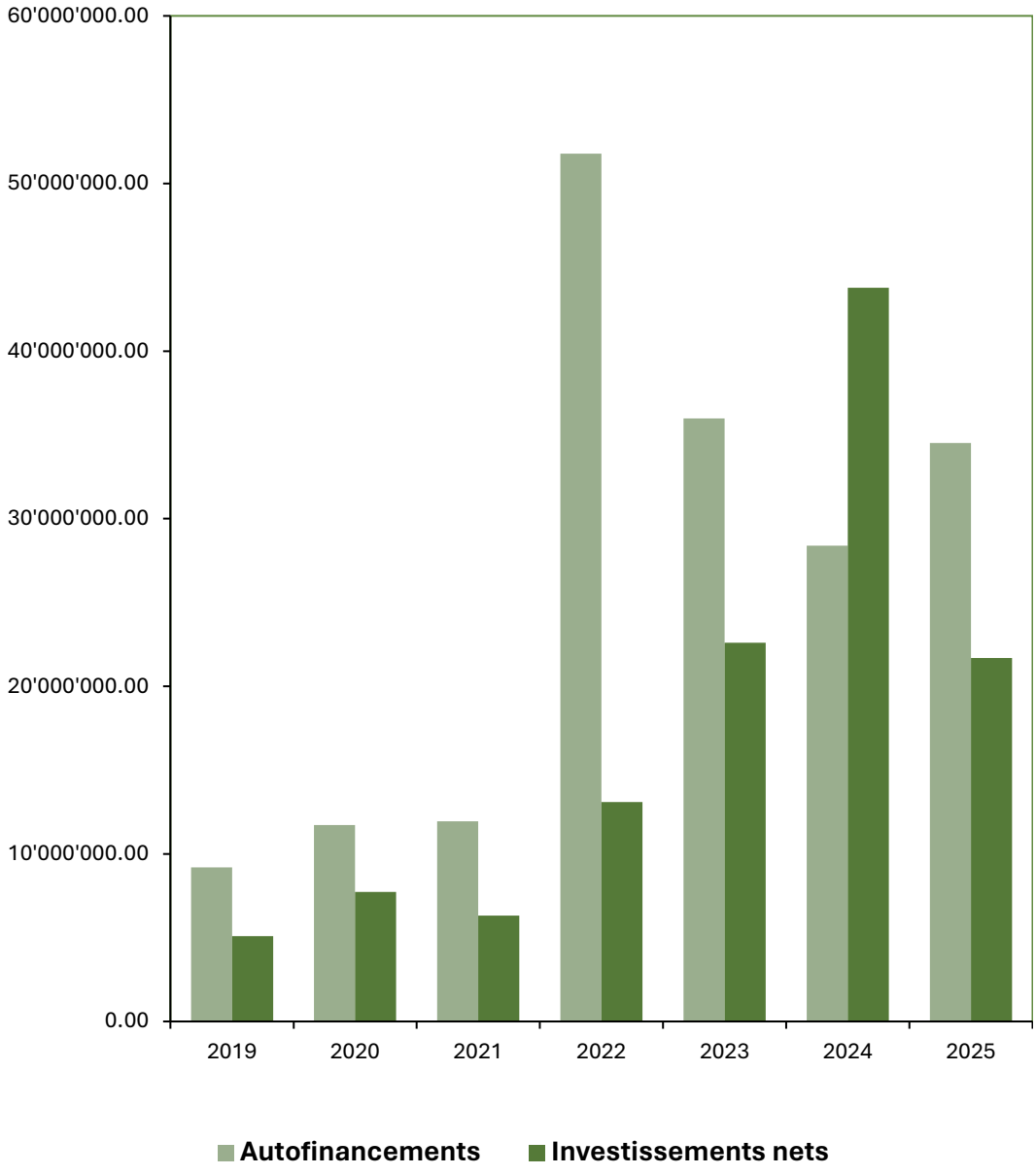
Investissement du patrimoine administratif terminé au 31 décembre 2025

Objet	Date de la délibération	Crédit brut voté	Dépassement / économie sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2025	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2025	Total des recettes brutes au 01.01.2025	Recettes de l'année	Total des recettes au 31.12.2025	Amortis. cumulés au 01.01.2025	Amortis. cumulés 2025	Amortis. au 31.12.2025	**Valeur comptable nette au 31.12.2025**
Parking provisoire salle communale	11.05.2023	265'000.00	28'646.55		212'900.60	23'452.85	236'353.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**236'353.45**
FIDU 2025	21.11.2024	1'745'300.00	0.00		0.00	1'745'300.00	1'745'300.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**1'745'300.00**
École de Chêne-Bougeries - Réaménagement du préau	16.05.2024	2'110'000.00	-209'294.04		1'542'416.05	776'877.99	2'319'294.04	0.00	0.00	0.00	0.00	77'309.80	77'309.80	**2'241'984.24**
CSSM 2021- Rénovation du "Pavillon des Sports"	06.05.2021	975'000.00	543.61		958'612.25	15'844.14	974'456.39	0.00	0.00	0.00	31'953.74	32'481.88	64'435.62	**910'020.77**
CSSM - 2023 - Rénovation et optimisation du Terrain C	14.12.2023	755'000.00	2'725.91		442'000.00	310'274.09	752'274.09	0.00	0.00	0.00	0.00	75'227.41	75'227.41	**677'046.68**
Acquisition de surfaces EVE "Challendin"	07.06.2018	8'000'000.00	-310'567.44		8'310'263.40	304.04	8'310'567.44	0.00	703'597.50	703'597.50	266'666.67	266'666.67	533'333.34	**7'073'636.60**
Réaménagement du chemin de Conches	03.10.2024	195'000.00	153'093.44	Projet abandonné en 2025	8'721.50	33'185.06	41'906.56	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	**41'906.56**
TOTAL GÉNÉRAL		**14'045'300.00**	**-334'851.97**		**11'474'913.80**	**2'905'238.17**	**14'380'151.97**	**0.00**	**703'597.50**	**703'597.50**	**298'620.41**	**451'685.76**	**750'306.17**	**12'926'248.30**

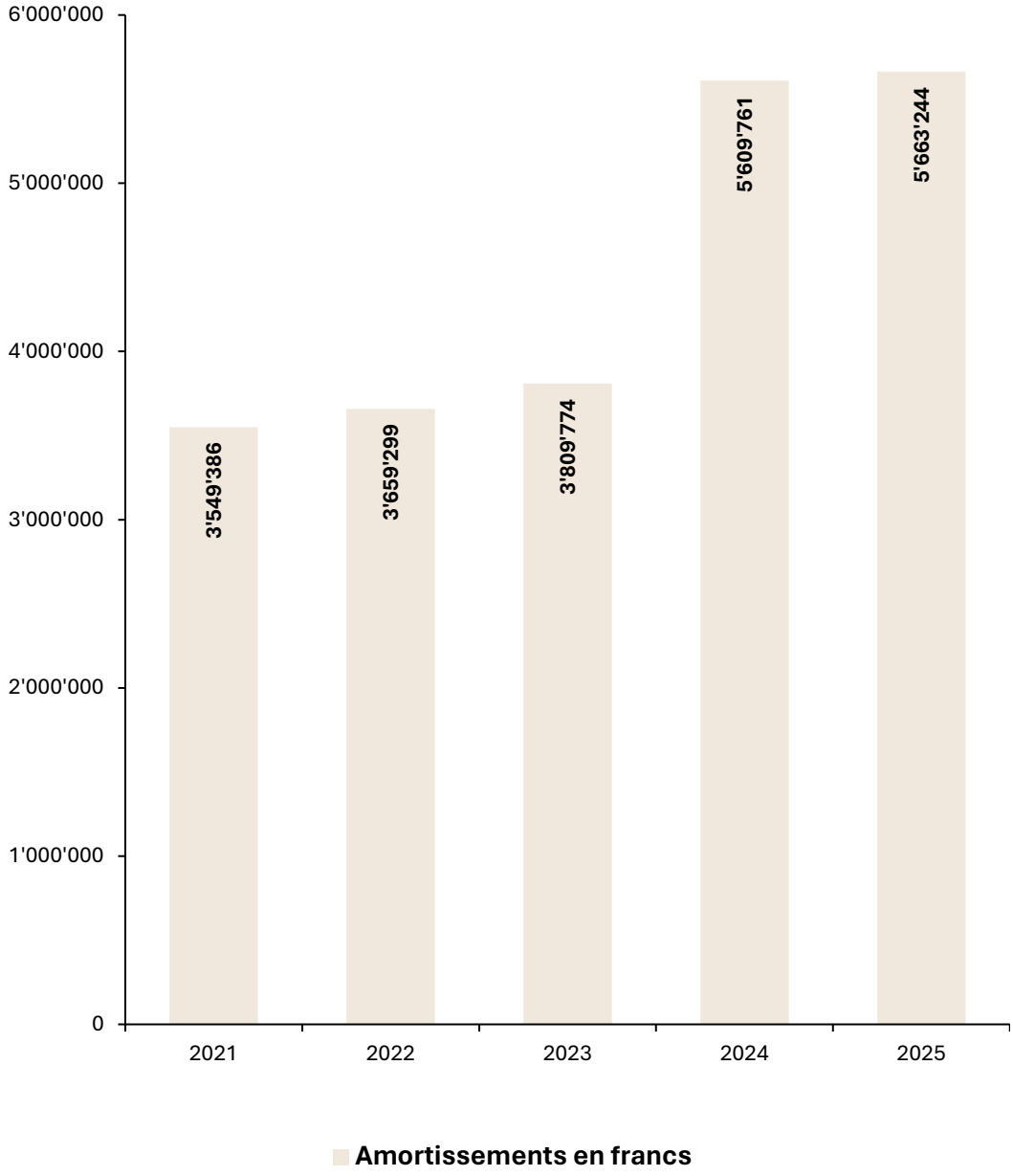
INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice sous revue, la Commune a procédé à des investissements nets concernant le patrimoine administratif pour un total de 21 692 088 francs. L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à 34 517 403 francs. Cette somme se décompose en excédents de revenus du compte de fonctionnement pour un montant de 26 734 781 francs, amortissements ordinaires et complémentaires pour 7 782 622 francs.

Investissements et capacité d'autofinancement



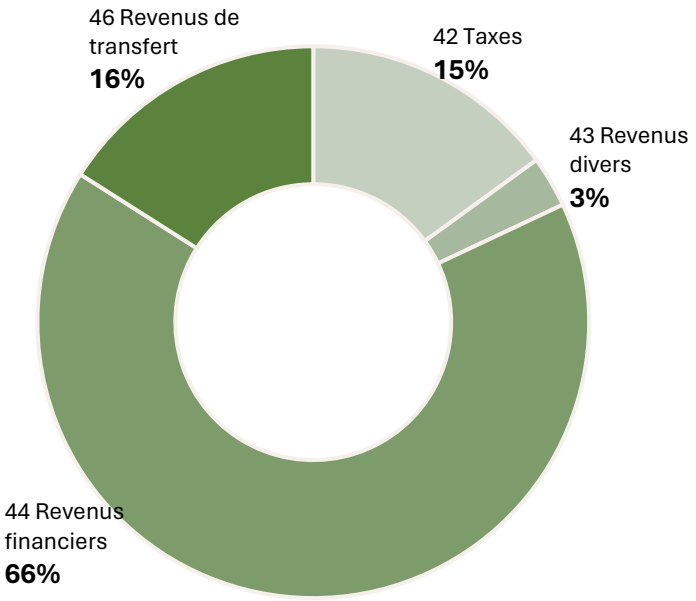
Amortissements ordinaires



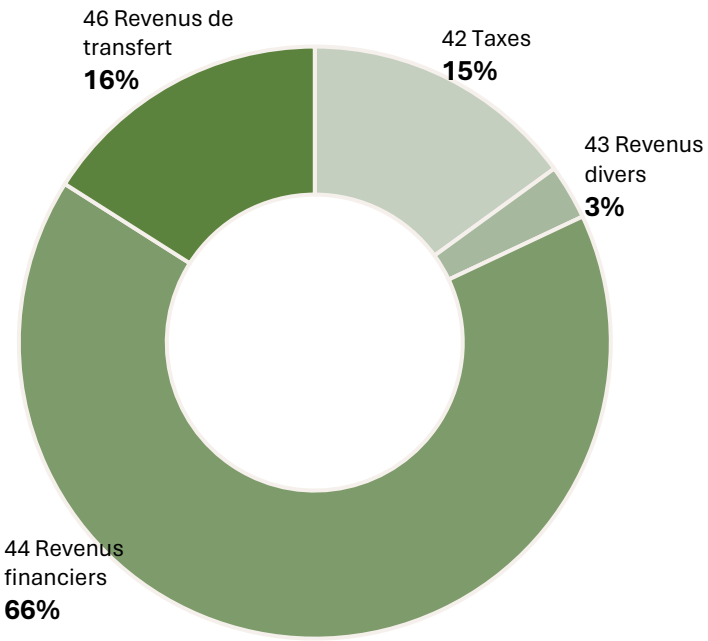
FISCALITÉ

Les impôts sur les personnes physiques ont représenté 98 % du total des revenus fiscaux réalisés par la commune.

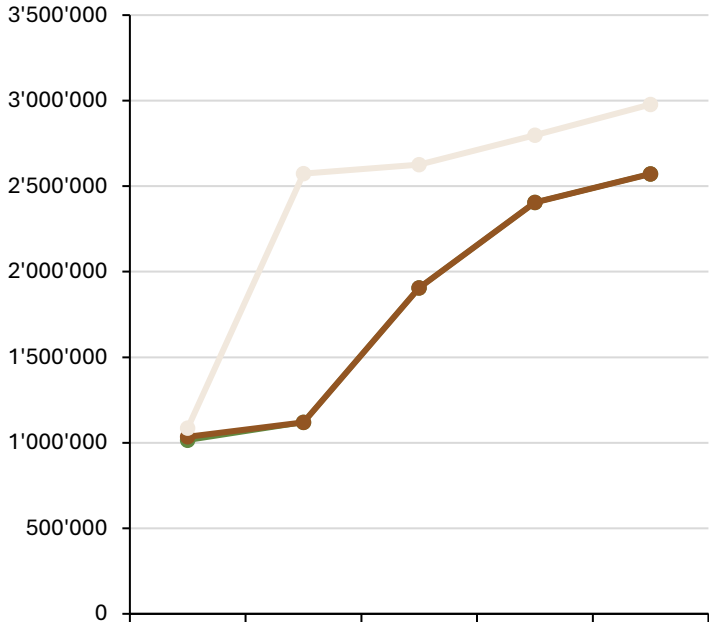
Récapitulation par fonction
Recettes fiscales pour un total de 96 772 117.36 francs



Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de 7 893 840 francs

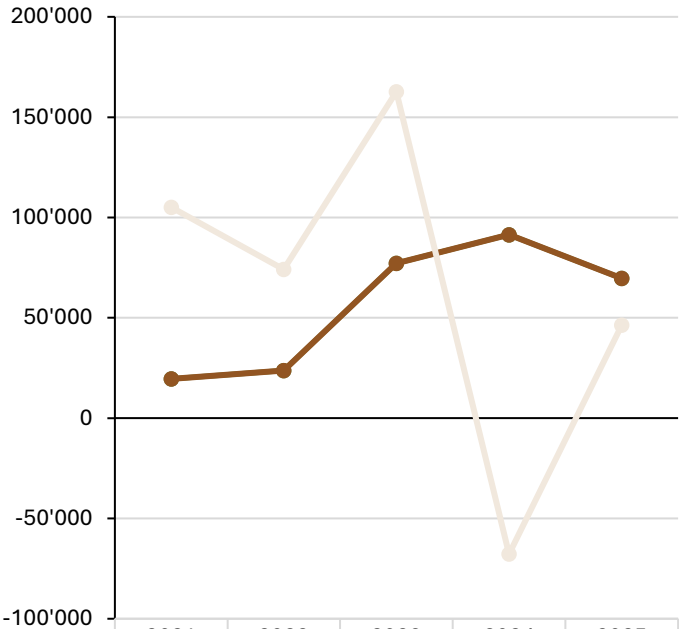


Évolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2021–2025)



	2021	2022	2023	2024	2025
AFC	1'014'629	1'119'914	1'905'530	2'405'060	2'571'690
Budgétisé	1'034'922	1'119'914	1'905'530	2'405'060	2'571'690
Comptes annuels	1'086'306	2'573'966	2'625'176	2'798'649	2'977'802

Évolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2021–2025)



	2021	2022	2023	2024	2025
AFC	19'558	23'706	77'206	91'432	69'729
Budgétisé	19'558	23'706	77'206	91'432	69'729
Comptes annuels	105'072	74'127	162'655	-67'770	46'327

STATISTIQUES

Récapitulation par fonction et habitant

	Charges par habitant	2025 14'906 habitants CHF	2024 14'280 habitants CHF
0	Législatif et exécutif, services généraux	575	572
1	Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	301	308
2	Scolarité obligatoire, formation, autres	584	518
3	Culture, autres, sports et loisirs	519	497
5	Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	866	771
6	Circulation routière, transports publics, télécommunications	273	279
7	Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchêts, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	270	264
8	Combustibles et énergie	23	13
9	Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	1'809	1'921
		5'219	**5'143**

	Recettes par habitant	2025 14'906 habitants CHF	2024 14'280 habitants CHF
0	Législatif et exécutif, services généraux	30	40
1	Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	30	45
2	Scolarité obligatoire, formation, autres	7	8
3	Culture, autres, sports et loisirs	8	6
5	Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	49	22
6	Circulation routière, transports publics, télécommunications	28	21
7	Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchêts, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	35	30
8	Combustibles et énergie	52	46
9	Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	6'783	6'462
		7'022	**6'680**